



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général  
du Comité interministériel de prévention  
de la délinquance et de la radicalisation



Association *française*  
des Victimes du Terrorisme

# LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

## À destination des 13 - 18 ans



LA VOIX DES VICTIMES  
CONTRE LA RADICALISATION

**Neuf victimes du terrorisme racontent en vidéos l'attentat qui a bouleversé leur vie et définissent un terme qui leur tient à cœur.**

*Décembre 2020*

## Concept

L'Association française des Victimes du Terrorisme est une association apolitique et areligieuse, créée par et pour des victimes du terrorisme. L'association existe depuis 2009 et a pour mission principale l'accompagnement social, juridique et psychologique des victimes du terrorisme. En parallèle de ces missions d'assistance, l'AfVT a progressivement développé et mis en place un ensemble de programmes visant à lutter contre le phénomène de radicalisation violente et le terrorisme.

Depuis 2017, l'AfVT a créé le pôle des *Actions éducatives* qui, par l'investissement de deux professeures mises à disposition par l'Éducation Nationale, organise des actions en collèges et en lycées. Que ce soit des projets sur le long terme (rédaction et mise en scène de pièce de théâtre avec des classes, présence de groupe sur les procès) ou par le témoignage de victimes du terrorisme dans les classes, le pôle des *Actions éducatives* de l'AfVT travaille à faire entendre la voix des victimes et à sensibiliser les plus jeunes aux dérives de l'extrémisme violent.

Du fait de son expertise, l'AfVT et son équipe propose - sur initiative du CIPDR - des kits pédagogiques pour exploiter les ressources documentaires existantes et initier des échanges avec les jeunes publics.

## Ressources

Neuf vidéos témoignages (entre 2.30 et 8 min chacune) et neuf définitions (approximativement 1 min)  
Les vidéos sont chargées sur ce document mais également disponibles sur [la page YouTube de l'AfVT](#).

## Les grands témoins

Catherine Bertrand - Zakia Bonnet - Marie Claude Desjeux - Soad Elkhammal - Sylvie Harel - Georges Salines - Samuel Sandler - Philippe Vansteenkiste - Martine Winterberger

## Contenu du kit pédagogique

**Transversal** : Les fiches descriptives des attentats ayant touché les témoins

### Pour chaque témoin

- Une biographie
- Le lien vers la vidéo témoignage et la définition
- Les retranscriptions des vidéos
- Une fiche identifiant les thèmes à travailler en groupe
- Une fiche de questions pédagogiques pour vous aider à animer la session de débat

### + LES SYMBOLES QUE VOUS RETROUVEREZ DANS CE KIT



Permet d'identifier les fiches idées proposées pour chaque vidéo



Est présent lorsqu'une biographie a été rédigée par le témoin lui-même

# SOMMAIRE

## **ATTENTAT DE CASABLANCA (MAROC), 16 MAI 2003 – PAGE 4**

**Soad Elkhammal – page 6**

Vidéo témoignage (6)

Fiche idées (7)

Vidéo définition « Sensibilisation » (9)

Fiche idées (9)

## **ATTENTAT EN ARABIE SAOUDITE CONTRE DES EXPATRIÉS FRANÇAIS, 26 FÉVRIER 2007 – PAGE 11**

**Zakia Bonnet – page 12**

Vidéo témoignage (13)

Fiche idées (14)

Vidéo définition « Partage » (15)

Fiche idées (15)

## **ATTENTATS DE MONTAUBAN ET DE TOULOUSE (FRANCE), MARS 2012 – PAGE 17**

**Samuel Sandler – page 20**

Vidéo témoignage (20)

Fiche idées (21)

Vidéo définition « Devoir de mémoire » (23)

Fiche idées (23)

## **PRISE D'OTAGES D'IN AMENAS (ALGERIE), JANVIER 2013 – PAGE 25**

**Marie Claude Desjeux – page 27**

Vidéo témoignage (28)

Fiche idées (29)

Vidéo définition « Mémoire » (30)

Fiche idées (30)

## **ATTENTATS COORDONNÉS A PARIS ET A SAINT-DENIS (FRANCE), 13 NOVEMBRE 2015 – PAGE 32**

**Catherine Bertrand – page 40**

Vidéo témoignage (41)

Fiche idées (42)

Vidéo définition « Exutoire » (44)

Fiche idées (44)

**Georges Salines – page 45**

Vidéo témoignage (45)

Fiche idées (46)

Vidéo définition « Vivre ensemble » (48)

Fiche idées (48)

## **ATTENTATS A L'AÉROPORT ET DANS LE MÉTRO DE BRUXELLES (BELGIQUE), 22 MARS 2016 – PAGE 50**

**Philippe Vansteenkiste – page 52**

Vidéo témoignage (53)

Fiche idées (54)

Vidéo définition « Dignité » (56)

Fiche idées (56)

## **ATTAQUE AU COUTEAU A LA GARE MARSEILLE SAINT CHARLES (FRANCE), 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2017 – PAGE 58**

**Sylvie Harel – page 50**

Vidéo témoignage (60)

Fiche idées (60)

Vidéo définition « Témoigner » (62)

Fiche idées (62)

## **ATTENTAT A STRASBOURG (FRANCE), 11 DÉCEMBRE 2018 – PAGE 64**

**Martine Wintenberger – page 66**

Vidéo témoignage (67)

Fiche idées (68)

Vidéo définition « Résilience » (70)

Fiche idées (70)

# Attentat de Casablanca (Maroc)

16 mai 2003

## Le contexte

Les attentats de Casablanca se sont produits quelques jours après des attaques visant des intérêts occidentaux à Riyad en Arabie Saoudite. Ils visent précisément des lieux sélectionnés par les terroristes pour regrouper des occidentaux.

## Le déroulé des faits

La ville de Casablanca (Maroc) a été frappée par une série de cinq attentats-suicides dans plusieurs lieux de la ville : deux restaurants particulièrement fréquentés par des étrangers, l'hôtel Farah, le Cercle de l'Alliance Israélite et un cimetière juif abandonné de l'ancienne médina. Les terroristes étaient douze kamikazes âgés entre 20 et 25 ans.

## Les victimes

C'est au restaurant « La Casa de España » que l'on dénombre le plus grand nombre de victimes, vingt-deux au total. En effet, deux kamikazes ont pu accéder à l'intérieur du restaurant en exécutant le portier marocain. Les terroristes ont ensuite actionné leur bombe à quelques secondes d'intervalle, la deuxième explosion emportant avec elle les survivants de la première.

**Au total, lors des attentats coordonnés du 16 mai 2003, 33 personnes ont été tuées, dont 3 Français, et une centaine d'autres ont été blessées.**

À la suite de cet attentat dans lequel elle a perdu son mari et son fils, **Soad ELKHAMMAL** a décidé de fonder l'AMVT (Association Marocaine des Victimes du Terrorisme) pour témoigner dans les écoles marocaines et soutenir les victimes du terrorisme au Maroc.

## Le profil des auteurs

Le commando était initialement constitué de quatorze kamikazes, mais deux d'entre eux ont renoncé juste avant de passer à l'acte. Tous les terroristes impliqués dans cette série d'attaques coordonnées ont été tués. Ils sont issus d'un bidonville de Sidi Moumen, quartier sensible de la périphérie de Casablanca et terrain privilégié des prédicateurs salafistes.

## Enquête et procédure judiciaire

Le 19 août 2003, la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Casablanca a statué en première instance. Elle a rendu son verdict à l'encontre des 87 accusés, suspectés d'appartenir à la Salafia Jihadia, mouvement islamiste marocain en relation au moment des faits avec le Groupe Islamique Combattant Marocain (GICM).

À l'issue de ce procès, les deux kamikazes qui n'avaient pas actionné leur bombe ont été condamnés à la peine capitale, tout comme Hassan Taousi, considéré comme un chef de réseau du GICM. Des condamnations allant jusqu'à 30 ans de prison ont été prononcées contre le reste des accusés.

En octobre 2020, dix-sept ans après les attentats du 16 mai, le cerveau de ces attaques terroristes, perpétrées à Casablanca, vient d'être condamné par la justice. M.M. a été, en effet, condamné, en première instance, à la peine capitale. Il était poursuivi, entre autres chefs d'inculpation, pour constitution de bande criminelle, tentative de meurtre prémédité et tentative de destruction de lieux publics aux moyens d'explosifs. M.M. était resté en cavale pendant les 17 dernières années. Il avait choisi le Danemark comme point de chute. Son pays d'accueil a décidé de lui retirer sa nationalité et de l'extrader vers le Maroc.

## SOAD ELKHAMMAL

**Soad Elkhammal est née en 1957 à Tanger, au Maroc. Jeune, elle a grandi dans une grande mixité. Elle confère une grande importance à la notion du « Vivre ensemble » au partage interreligieux, au respect de l'autre. Devenue professeure, elle épouse l'avocat Abdelwahed Elkhammal et a deux enfants, Taib et Safaâ.**

**Le 16 mai 2003 lors de l'attentat du restaurant « La Casa de España » à Casablanca elle perd son mari tué par l'explosion de bombes actionnées par les kamikazes. Son fils, gravement blessé, décède une semaine plus tard, le 23 mai, de ses blessures.**

**Après cet attentat, Soad Elkhammal a dû continuer à avancer pour sa fille qui avait 14 ans à l'époque. Entourée par sa famille et ses amis, elle a écrit le livre *Trop tôt, ma vie avant et après le 16 mai* (2009). Partager sa douleur avec les autres victimes lui a donné l'envie de vivre et d'aider les autres : elle a fondé l'AmVT (Association Marocaine des Victimes du Terrorisme) pour témoigner dans les écoles marocaines, soutenir les victimes du terrorisme au Maroc et lutter contre la radicalisation.**

### Vidéo témoignage et retranscription

[Lien Youtube](#)



*« J'ai été victime de l'attentat du 16 mai 2003 à Casablanca. Le jour même j'ai perdu mon mari et mon fils qui l'accompagnait a été gravement touché et est resté toute une semaine en coma total. Le vendredi d'après, c'est à dire le 23 mai, il est décédé. Et je devais rester debout car il me restait une fille, je devais l'accompagner, elle n'avait que 14 ans. Je devais jouer le rôle de maman mais j'étais trop faible, et jouer le rôle de papa qui était très difficile pour moi. J'étais très fragile mais en même temps je devais rester debout, mais j'étais bien entourée par ma famille, par les amis, et ça m'a fait beaucoup de bien. Il*

*n'y avait pas de cellule psychologique ou rien mais le fait d'être bien accompagnée ça m'a aidée au début. Au fil du temps, quand je me suis retrouvée toute seule, j'ai réalisé vraiment ce qui m'était arrivée, le drame et là j'avais besoin de l'aide d'un psy. Je me suis par moi-même dirigée vers un psy pour m'accompagner et ça m'a aidée. Pendant ces deux, trois années, j'ai fait beaucoup de choses pour améliorer ma situation et à ce moment-là je me suis vidée un peu en écrivant un petit livre sur ma vie. Je l'ai appelé « Trop tôt : Ma vie avant et après le 16 mai ». Je me suis battue pour faire ma carrière de professeure : ce n'était pas évident pour une fille au Maroc de la petite ville de Tanger, issue d'une famille conservatrice. Quand j'ai rencontré mon mari, on a tout fait pour créer notre famille et élever nos enfants dans des conditions normales, avec nos valeurs. D'un coup tout a été enlevé brusquement et c'est ce que je raconte dans ce livre. Ça m'a aidée aussi à avancer quand j'ai partagé ma douleur avec les autres victimes, j'ai senti que je ne suis pas toute seule. Ça m'a donné un objectif de continuer à vivre en essayant de résoudre quelques problèmes : mes problèmes et les problèmes des autres victimes et surtout la scolarité de nos enfants. On travaille maintenant sur un grand objectif qui est la sensibilisation dans les établissements scolaires au Maroc, de la radicalisation. Parler en général sur les valeurs humaines, comme moyen de lutter contre toute sorte de violence et parmi ces violences il y a la radicalisation et le terrorisme. Mais avec le temps, j'ai saisi le bon sens du terme « sensibilisation » et ça a fait une grande partie de ma résilience. Dans mon cas et je crois pour toutes les victimes dire qu'on peut tourner la page... on ne peut pas tourner la page, on ne peut pas arracher cette page. Mais quand on fait ce travail de sensibilisation c'est dans le but que ça n'arrive pas aux autres et quand on est à ce stade, on fait en même temps vivre notre drame d'une autre façon. Quand j'étais jeune, je suis de Tanger, une ville du nord du Maroc, il y avait des Européens chrétiens, et des juifs et des musulmans. Et il y avait ce fameux « Vivre-ensemble ». C'était des gens comme nous. On partageait nos habitudes, nos façons de vivre, des repas de fête, nos fêtes, nos mariages et tout. Il y avait ce petit mélange entre nous tout en respectant l'intimité sociale et religieuse de chacun. Et moi j'espère qu'un jour on va retourner à cette source : c'est le respect de l'autre et le vivre-ensemble. »*



## **NOTIONS : VICTIME INDIRECTE / RADICALISATION / PRÉVENTION / SENSIBILISATION / VIVRE ENSEMBLE / TOLÉRANCE / RÉSILIENCE / VIOLENCE**

### **QUESTIONS**

#### **Pourquoi Soad est-elle victime du terrorisme ?**

Soad est une victime du terrorisme car elle a perdu son mari et son fils dans l'attentat. Elle est victime indirecte.

#### **Quelles sont les conséquences de l'attentat pour elle ?**

Très affectée par l'assassinat de son mari et de son fils, dans un premier temps elle n'avait plus l'énergie ni l'envie de vivre, mais elle a dû malgré tout continuer à avancer pour sa fille de 14 ans. Elle devait jouer le rôle de la mère et du père et a dû faire face à l'absence, à son chagrin, à celui de sa fille qui grandissait. Tout lui a été enlevé brusquement. Elle était entourée et est allée voir un psychologue. Elle a mis du temps à se rendre compte de ce qu'elle avait vécu.

#### **Que savez-vous de sa vie d'avant ?**

Elle a grandi à Tanger, une ville au nord du Maroc, dans une famille conservatrice, au sein d'une ville où chrétiens, juifs et musulmans vivaient ensemble, partageaient, se respectaient les uns les autres. Elle est devenue professeure puis a rencontré son mari et a construit sa vie de famille autour des valeurs de respect et de vivre-ensemble, c'est-à-dire de tolérance.

### QUESTIONS (suite)

#### Qu'est-ce qui fait du bien à Soad et l'aide à se reconstruire ?

- Le soutien de sa famille et de ses amis
- Aller voir un psychologue
- Partager sa douleur avec d'autres victimes d'attentats. Elle a compris ainsi qu'elle n'était pas toute seule.
- Créer une association de victimes
- Faire de la sensibilisation : aller dans les écoles et témoigner auprès des élèves « *pour que cela n'arrive pas aux autres* ». Partager et faire vivre les valeurs de respect et du vivre-ensemble.

#### De quoi parle Soad avec les scolaires et pourquoi ?

Soad va dans les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la radicalisation. Parler en général des valeurs humaines est un moyen de lutter contre toute forme de violence.

### EXERCICES

- ❖ Faire un portrait de Soad en racontant son histoire et en utilisant des adjectifs pour la qualifier.
- ❖ Travailler sur la métaphore : « *On ne peut pas arracher cette page* » : et vous ? Quelle page ne pouvez-vous pas arracher de votre existence ?
- ❖ Quel mot choisiriez-vous pour caractériser Soad ?
- ❖ Et vous, que feriez-vous pour lutter contre le terrorisme ?
- ❖ Quelle(s) valeur(s) incarne Soad selon vous ?

### THÉMATIQUES

- ❖ L'avant / l'après
- ❖ Définir la radicalisation
- ❖ Réfléchir au fait que les terroristes, ici djihadistes, ont tué des musulmans
- ❖ Le vivre-ensemble : liberté de conscience, liberté de pensée et d'expression
- ❖ Comment les victimes sont-elles actrices de la lutte contre le terrorisme ? Association, prévention, sensibilisation.



## Vidéo définition « Sensibilisation » et retranscription

[Lien Youtube](#)



« La sensibilisation pour moi c'est un devoir. Un devoir dont l'objectif est d'aller vers les jeunes dans les établissements scolaires, dans mon pays, dans les quartiers les plus défavorisés. Pour moi, pour notre association, c'est faire gagner des gens de notre côté. C'est le côté de la vie, du vivre-ensemble. Et puis c'est un défi pour le discours de radicalisation, c'est un défi pour les gens qui recrutent les jeunes. Si on peut gagner cette vie de notre côté et que cette vie joue un rôle dans le vivre ensemble et l'acceptation de l'autre, notre association aura gagné. »



### NOTIONS : ENGAGEMENT / SENSIBILISATION / RADICALISATION

#### QUESTIONS

**Dans quel combat Soad s'est-elle lancée ? Contre qui, contre quoi ? Pour qui ? Pour quoi ?**

Elle s'est lancée dans un combat :

- Contre la radicalisation, contre la violence, contre l'intolérance, contre le terrorisme
- Contre ceux qui recrutent et embrigadent les jeunes qui se radicalisent, contre ceux qui tuent
- Pour la jeunesse, pour les victimes, pour l'humanité entière
- Pour la paix, pour la vie, l'espoir, la tolérance

**Comment Soad définit-elle la sensibilisation ?**

La sensibilisation est pour elle un devoir qui l'amène à aller dans les établissements scolaires, dans les quartiers les plus défavorisés : pour amener le plus de personnes du bon côté, celui de la vie, de l'ouverture aux autres. Il lui importe que personne ne connaisse ce qu'elle a connu elle-même, que ça n'arrive plus dans aucune famille, que ce soit celles des victimes ou celles des terroristes, car cela n'apporte que de la souffrance.

**A votre avis le témoignage et l'action de Soad sont-ils importants pour lutter contre le terrorisme ? Pourquoi ?**

Oui, ses paroles sont importantes car en tant que musulmane, elle peut faire prendre conscience aux jeunes que les terroristes et les sympathisants d'une doctrine radicale ne prônent pas les valeurs de l'islam et de l'humanité. Elle lutte contre les discours de haine de ces fanatiques en transmettant les valeurs de tolérance, du respect de l'autre.

## THÉMATIQUES

- ❖ Les valeurs humaines (se poser la question : qu'est-ce qui rassemble l'humanité ?)
- ❖ Le terrorisme et ses objectifs

## EXERCICES

### ❖ Les contraires Pour / Contre

- Décrivez Soad en commençant par « Elle lutte pour »
- Décrivez Soad en commençant par « Elle lutte contre »
- Comparez les deux listes.

### ❖ Les contraires Vie / Mort

Soad est du côté de la vie, les terroristes du côté de la mort. Faire improviser les jeunes deux par deux, quelle que soit leur opinion, à partir des deux vidéos de Soad, sur les thèmes suivants :

- Rejet de l'autre
- Acceptation de la différence
- Tolérance / intolérance

### ❖ Réaliser un acrostiche à partir du mot sensibilisation

### ❖ Réaliser un acrostiche à partir du nom de Soad

# Attentat en Arabie Saoudite contre des expatriés français

26 février 2007

## Le contexte

Premier producteur mondial de pétrole et principal allié arabe des États-Unis au Moyen-Orient à l'époque, l'Arabie Saoudite était en proie à une menace terroriste le plus souvent dirigée contre les expatriés. Des attentats en 2003 et 2004 avaient déjà suscité la peur au sein de la communauté étrangère vivant dans ce pays.

## Le déroulé des faits

Trois couples d'expatriés français et leurs trois enfants ont été attaqués en plein désert lors d'une excursion près de Médine, dans le nord-ouest de l'Arabie Saoudite. Alors qu'elles s'étaient arrêtées pour pique-niquer avant de reprendre la route, un 4x4 est arrivé à leur hauteur. Après avoir demandé s'ils étaient français, les passagers ont ouvert le feu sur les familles avec des armes automatiques en visant les trois maris sous les yeux de leurs proches. Ils meurent sur le coup. Un adolescent, Romain Bonnet, sera grièvement blessé en protégeant sa mère et décèdera à l'hôpital de ses blessures faute de soins. En effet, sa mère ayant conduit le véhicule et touché le fauteuil dans lequel il avait été placé, aucun médecin n'a voulu toucher le jeune homme afin de le soigner.

## Les victimes

Zakia BONNET a été blessée lors de l'attaque (elle perdra l'enfant qu'elle portait). Son mari, **Jean-Marc BONNET** (employé de l'entreprise Schneider Electric), et son fils, **Romain BONNET** (17 ans), ont trouvé la mort.

Caroline NOVELLA, Sébastien NOVELLA et Mathieu NOVELLA ont perdu leur père **Jean-Michel NOVELLA** (employé de l'entreprise Schneider Electric). Malheureusement, leur mère Béatrice NOVELLA est décédée d'un cancer généralisé le 20 mai 2011.

Carole ABESCAT a perdu son mari **Jean-Claude ABESCAT** (enseignant). Leurs deux enfants, Anaële et Adrien ABESCAT, témoins directs de l'attaque, étaient mineurs et représentés par leur mère.

## Enquête et procédure judiciaire

L'attaque n'a pas été officiellement revendiquée mais l'enquête a démontré qu'elle avait été commanditée par les membres saoudiens d'une cellule d'Al-Qaida, déjà impliquée dans une vague d'attaques depuis mai 2003 contre des ressortissants étrangers.

### Le Procès à Ryad

Le 28 décembre 2011, un procès a été ouvert par un tribunal spécialisé dans les affaires de terrorisme, à Ryad. En Arabie Saoudite, un procès se tient dans l'ordre suivant : audience préliminaire, puis réservée aux droits de la défense, puis d'accusation, puis la dernière de synthèse et de verdict.

Dix-huit personnes seront jugées pour leur implication à divers degrés :

- Groupe A : le chef, Walid AL RADDADI (abattu le 6 avril 2007),
- Groupe B : les prévenus directement impliqués mais en fuite, Nasser AL AMRI, Majed AL MUCEDH et Khaled AL RADDADI,
- Groupe C : les prévenus directement impliqués et présents à l'audience, Majed AL HARBI, Nasser AL BILAOUI et Abdullah AL MUHAMMADI,
- Groupe D : les prévenus présents dont l'implication se borne à une aide logistique.

### Le verdict :

Le procès a trouvé son dénouement le 14 janvier 2014. Le verdict a en effet été rendu en présence de Zakia BONNET, Adrien, Anaële et Carole ABESCAT. Les deux principaux accusés ont été condamnés à mort. Douze autres prévenus ont été condamnés à des peines de 3 à 23 ans de prison. La décision judiciaire a été confirmée en appel, et un recours a été déposé devant la Cour suprême saoudienne.

Les familles se sont toujours prononcées contre la peine de mort et n'ont pu assister qu'au verdict. L'enquête est toujours officiellement ouverte du côté français, le volet judiciaire est pris en main par les autorités saoudiennes.

# ZAKIA BONNET

**Zakia Bonnet est née au Maroc en 1962. Plus tard, elle s'installe en France et trouve un emploi dans l'informatique. Elle se marie, a un fils, Romain, puis divorce avant de se remarier avec Jean-Marc Bonnet. En novembre 2006, Zakia et son fils Romain rejoignent Jean-Marc, dont elle attend une petite fille, qui est en mission professionnelle en Arabie Saoudite.**

**Le 26 février 2007, avec deux autres familles d'expatriés, Zakia, Jean-Marc et Romain prennent la direction de Médine, pour un pèlerinage à la Mecque. Alors qu'ils faisaient un pique-nique avant de reprendre la route, un 4x4 s'arrête au bord de la route et en sortent quatre hommes armés de kalachnikovs. Ils tirent sur les familles et tuent plusieurs personnes sur le coup. Romain et Jean-Marc tentent de protéger Zakia qui est légèrement touchée au bras. Jean-Marc est abattu sur le coup et Romain gravement blessé. La violence de la scène continue après l'attentat puisque n'ayant pas le droit de conduire en Arabie Saoudite, Zakia doit violer la loi pour déposer son fils blessé à l'hôpital le plus proche. Il décèdera 16 heures plus tard d'une hémorragie, n'ayant pas reçu les soins nécessaires en partie car il avait été déposé par une femme.**

Depuis 2007, Zakia Bonnet se bat pour la reconnaissance de son mari et de son fils en tant que victimes de terrorisme. Par son engagement, elle permet en 2018 la pose d'une plaque en leur mémoire au sein des Invalides et s'investit en parallèle aux côtés de l'Association française des Victimes du Terrorisme afin de témoigner de son histoire auprès de scolaires. En 2011, elle adopte une petite fille.

## Vidéo témoignage et retranscription

[Lien Youtube](#)



*« Donc en fait le 26 février 2007, on était au bord de la route en Arabie Saoudite. Les voitures passaient et des djihadistes se sont arrêtés à un mètre et demi de nous et nous ont tiré dessus. Mon mari est tombé sur le coup, je croyais qu'il se mettait à plat ventre pour les tirs. Mon fils s'est mis sur moi. Je me suis relevée je les ai regardés. Ils ont dit en arabe : « Ils ne sont pas tous morts », en arabe classique, et ils ont tiré une nouvelle rafale de mon côté. Je me suis relevée une deuxième fois et là il lui a dit : « On va se faire attraper » et ils sont montés dans leur*

*voiture et ils sont partis. Je me suis levée et mon fils me disait : « Maman je vais mourir ? », je lui disais que non. Je les regardais tous, du sang de partout, tout le monde était plein de sang, des balles qui traversaient le corps. Et je n'avais pas le droit de conduire, en Arabie Saoudite, la femme, à l'époque, n'avait pas le droit de conduire. J'ai pris mon fils dans la voiture pour l'emmener à l'hôpital. Parce que j'ai lu qu'on était à 500 mètres d'un dispensaire, je l'avais lu en arabe. J'ai failli faire deux tonnes car je ne sentais plus ni mes jambes ni rien du tout. On s'est arrêtés à la station essence qui était à côté, cinq minutes plus tard. Je disais : « Il est où le dispensaire ? Il est où le dispensaire ? » en arabe. Il y avait un monsieur barbu qui est venu et qui me disait : « Qui c'est qui conduisait ? Qui c'est qui conduisait ? », j'ai dit : « C'est moi qui conduis ». J'ai ouvert la portière, je lui ai montré mon fils qui était en sang. Il avait reçu quatre balles dans le corps. Il n'y a pas eu de soutien, il a fallu plusieurs heures avant qu'on accepte d'emmener mon fils à l'hôpital. J'étais une femme, je suis une femme. Et donc voilà, étant donné que j'ai pris mon fils sur une chaise roulante et que c'est moi qui le touchais, plus personne ne pouvait toucher la chaise roulante. Moi je suis morte quatre fois, je suis morte le 26 février 2007, je suis morte le 27 février 2007. Le 26 février c'est le décès de mon mari, le 27 février c'est le décès de mon fils. Le 9 mars, c'est le décès de l'enfant que je portais. Quand j'étais entre les deux cercueils, j'ai fait une fausse couche. On est rentrés en France. C'est l'entreprise de mon mari qui nous a pris en charge pour nous ramener. Mais il y avait trop d'intérêts politiques et financiers pour qu'on puisse nous donner un coup de main et pour qu'on puisse même assister à un des quatre enterrements. Je suis quand même contente qu'on ait pris conscience de certaines choses et je tiens à remercier le Président de la République, Monsieur Macron, parce qu'il a fallu quatre Présidents – j'écrivais pratiquement tous les mois. Le seul Président qui m'a répondu et qui a cité les noms de mes défunts c'est Monsieur Macron. J'ai reçu son courrier le 7 novembre 2017 à Monsieur Macron, mais ça a été le plus beau cadeau qu'on ait pu m'offrir, nommer mes défunts sur un courrier, leur donner un nom. Et il*

*m'avait promis une plaque aux Invalides et ça a été fait en février 2018, en présence de Madame Belloubet, en présence de plusieurs personnalités, et Madame Pelsez, de l'AfVT. Ça a été un hommage... Je serai à tout jamais reconnaissante par rapport à ça. Moi je me pose une question dans ma tête, je me dis : quand on est dans une salle d'opération, quand on veut nous faire une greffe ou quand on veut nous donner du sang, est-ce qu'on se demande une seconde est-ce que le sang vient de quelqu'un de blanc, de noir, de jaune, de vert ? Est-ce qu'il est musulman, juif ou catholique ? Non. On pense à la vie, et qui a donné la vie ? C'est le bon Dieu pour les croyants. Je suis croyante, je suis pratiquante, mais je ne me reconnais pas dans cet islam-là. Moi les terroristes ne me font pas peur, ils ne vont rien m'ôter de plus que ce qu'ils m'ont déjà ôté, mais je continuerai à me battre contre la violence. Quand ils ont condamné les terroristes, on m'a demandé ce que ça me faisait et j'ai dit qu'ils les avaient tués et qu'ils avaient tué aussi d'autres familles, d'autres mères, d'autres pères, qui ont perdu leurs gosses. Mon combat aujourd'hui et ça continuera c'est donner l'amour, c'est ça, donner l'amour. Le 11 mars à 4h du matin je suis revenue sur leurs tombes et je leur ai dit : « J'ai le choix, soit je m'allonge tout de suite à côté de vous, soit je continue. Vous avez donné votre vie pour moi. » N'oublions pas que c'est un fils qui a protégé sa mère, ce n'est pas la mère qui a protégé son fils. Donc je continuerai à me battre pour vous, pour la justice, contre le terrorisme, contre la violence ». »*



## NOTIONS : VICTIME DIRECTE / ÉGALITÉ / DJIHADISME / HOMMAGE / JUSTICE / TOLÉRANCE / DISCRIMINATION

### QUESTIONS

#### **Pourquoi Zakia est-elle victime de terrorisme ?**

Zakia a été blessée et a perdu son mari et son fils dans un attentat. C'est une victime directe.

#### **Où et quand s'est passé l'attentat ?**

Le 26 février 2007 en Arabie Saoudite, en bord de route.

#### **Qu'a fait Zakia quand les terroristes sont partis ? Où est-elle allée ? Qu'est-ce qu'elle risquait en faisant cela ?**

Zakia a pris une voiture pour emmener son fils à l'hôpital. Mais en Arabie Saoudite, en 2007, les femmes n'avaient pas le droit de conduire et elle aurait pu aller en prison pour cet acte.

#### **Que s'est-il passé quand elle arrive à l'hôpital ?**

Étant donné que Zakia est une femme, personne ne voulait s'occuper de son fils et personne ne pouvait toucher le fauteuil après elle.

#### **Pourquoi dit-elle être morte plusieurs fois ?**

Elle est morte le 26 février 2007, au moment du décès de son mari, le 27 février, au moment du décès de son fils, et le 9 mars quand elle a perdu l'enfant qu'elle portait.

#### **« Je ne me reconnais pas dans cet islam-là » : que comprenez-vous à-travers cette phrase ?**

Née et élevée dans la culture musulmane et musulmane pratiquante, elle dénonce les idées radicales et leurs conséquences qui ont conduit à l'assassinat de son mari et à la mort de son fils.

#### **Quels combats veut-elle mener aujourd'hui ?**

Elle veut continuer à se battre contre le terrorisme, contre la violence, pour la justice, et surtout donner de l'amour.

## THÉMATIQUES

- ❖ L'égalité entre les hommes, quels que soient leurs origines, leur sexe, leur religion.
- ❖ L'égalité hommes/femmes
- ❖ Différences / discriminations
- ❖ Importance de la reconnaissance par l'état des victimes du terrorisme
- ❖ La fonction de l'hommage officiel dans une société
- ❖ La tolérance

## EXERCICES

- ❖ Réaliser un portrait de Zakia
- ❖ Quel(s) mot(s) choisiriez-vous pour caractériser Zakia ?
- ❖ Illustrer la devise de la République (Liberté-Egalité-Fraternité) par le message de Zakia (liberté de croire, de pratiquer sa religion, égalité de tous quelles que soient leurs opinions, croyances et sexe, fraternité pour tous)
- ❖ Écrire une lettre à Zakia
- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du mot amour
- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du nom de Zakia

## Vidéo définition « Partage » et retranscription

[Lien Youtube](#)



*« Oui le partage. Le partage et l'éducation. On a une responsabilité énorme durant notre vie c'est celle de partager avec nos voisins, avec nos amis, avec nos enfants, les valeurs. Il n'y a pas de différence entre nous, il n'y aucune différence à part celle des valeurs. Donc partageons-les. Faisons-en sorte d'éduquer au mieux nos enfants au lieu d'inculquer une insulte, essayons de leur inculquer une phrase d'amour. »*



## NOTIONS : RESPONSABILITÉ / SENSIBILISATION / RADICALISATION

### QUESTIONS

**Que doit-on partager selon Zakia ? Avec qui ?**

Nous devons partager nos valeurs avec nos amis, notre famille, nos voisins.

### QUESTIONS (suite)

**Quelles sont ces valeurs dont parle Zakia ?**

Les valeurs de partage, de tolérance, d'amour.

**En quoi l'éducation est-elle importante pour Zakia ?**

C'est par l'éducation que l'on transmet les valeurs et notamment celle du partage.

**Selon pourquoi Zakia parle de responsabilité ?**

Chacun est responsable de ses actes et de ses choix et donc de sa vie. Pour Zakia, personne n'est condamné à inculquer l'insulte à ses enfants. L'insulte entraîne l'insulte, la violence et la haine. Pour Zakia, rien n'est déterminé : il est nécessaire de faire des choix.

### THÉMATIQUES

- ❖ La responsabilité
- ❖ Différences / discriminations

### EXERCICES

- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du mot Partage
- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du nom de Zakia
- ❖ Jeu de l'insulte : quels choix sont possibles lorsqu'on est insulté ? Jouer par groupe de trois une scène d'insulte (un personnage profère des insultes) avec deux réponses possibles (deux personnages jouent deux réponses possibles et opposées)
- ❖ Sur une feuille, un mur, énoncer les valeurs que vous aimeriez partager



# Attentats de Montauban et de Toulouse

## Mars 2012

### Le contexte

Dans un contexte de radicalisation islamiste et d'expansion du terrorisme, de nombreux jeunes français radicalisés partent au Proche Orient pour faire le djihad et reviennent en Europe avec des projets d'attentats.

Le 11 mars 2012, une série d'attentats frappe la France avec une extrême violence. L'auteur de ces attaques vise différents publics : des militaires en civil ainsi que des enfants et un père de confession juive devant une école juive à Toulouse. Jugés comme historiques, les attentats de Montauban et Toulouse marqueront la société française par l'hyperviolence et le choc lié à ces attaques. La mort du terroriste auteur de ces attaques, Mohammed MERAH, laissera les victimes et la France entière sans réponses, notamment concernant la dimension antisémite inquiétante de l'attentat de Toulouse.

### Le déroulé des faits

Le 11 mars 2012, le militaire Imad IBN ZIATEN est abattu à Toulouse par un homme circulant en scooter. L'acte est prémédité car la victime avait été contactée à la suite de l'annonce d'une vente de moto postée sur Internet. L'auteur aurait demandé à Imad IBN ZIATEN s'il était bien militaire avant de l'abattre d'une balle dans la tête.

Le 15 mars 2012, alors qu'ils retirent de l'argent à proximité de leur caserne à Montauban, trois militaires au sein du 17<sup>ème</sup> régime de Génie Parachutiste, sont visés par un tireur qui se déplace en scooter. Abel CHENNOUF et Mohammed Farah Chamse-Dine LEGOUAD sont mortellement touchés. Loïc LIBER est grièvement blessé.

Le 19 mars 2012, l'auteur des deux attaques précédentes se rend en scooter devant l'école juive Ozar Hatorah à Toulouse muni d'une arme de calibre 11,43 et d'un Uzi 9mm. Il se met à tirer sur les enfants qui rentrent dans l'école. Quatre personnes meurent sur le coup : Jonathan SANDLER, rabbin et professeur, ainsi que ses deux fils Gabriel et Arie, et une fillette Myriam MONSONEGO. Un élève, Aaron Bryan BIJAOU, est grièvement blessé.

Le 21 mars 2012, l'auteur, Mohammed MERAH, qui se réclame d'Al Qaïda, se retranche dans son appartement et blesse deux policiers au cours d'une première tentative d'interpellation. Les opérations du RAID se poursuivent durant 31 heures et s'achèvent le 22 mars 2012 par un échange de tirs d'une rare violence à l'issue duquel Mohammed MERAH est abattu.

## Les victimes

**Concernant l'attaque du 11 mars 2012, Imad IBN ZIATEN** est mort après avoir reçu une balle dans la tête. Agé de 30 ans, il était maréchal des logis chef du 2<sup>ème</sup> escadron de livraison par air du Régiment du Train parachutiste de Toulouse. Imad IBN ZIATEN avait publié une annonce sur Internet pour vendre sa moto en précisant « Je suis militaire » dans l'annonce. Mohammed MERAH lui demandera « t'es militaire ? » avant de lui intimer l'ordre de s'allonger, ce qu'Imad IBN ZIATEN refusera. Sa mère, Latifa IBN ZIATEN lutte contre la radicalisation avec son association IMAD – association pour la jeunesse et la paix.

**Concernant l'attaque du 15 mars 2012**, trois militaires du 14<sup>ème</sup> Régiment de Génie Parachutiste sont victimes :

- Le caporal **Abel CHENNOUF** est décédé sur le coup : âgé de 25 ans, ce jeune français catholique d'origine algérienne a combattu en Afghanistan pour ensuite intégrer le 14<sup>ème</sup> Régiment de Génie parachutiste. Il était marié à Caroline CHENNOUF, alors enceinte de six mois à l'époque.
- Le 1<sup>ère</sup> classe **Mohamed Farah Chamse-Dine LEGOUAD** est décédé sur le coup : âgé de 23 ans, ce jeune français musulman d'origine algérienne était engagé depuis deux ans dans les « paras » (parachutistes).
- Le caporal **Loïc LIBER** (27 ans) a été grièvement blessé : la moelle épinière sectionnée par les balles, il est devenu tétraplégique depuis.

**Concernant l'attaque du 19 mars 2012**, quatre victimes sont décédées et une victime est grièvement blessée :

- **Jonathan SANDLER** et ses deux enfants **Arieh et Gabriel SANDLER** sont abattus devant l'école. Rabbín et professeur en religion âgé de 30 ans, Jonathan SANDLER attendait devant l'école la navette devant emmener ses deux fils Arieh (5 ans) et Gabriel (3 ans) au jardin d'enfants
- **Myriam MONSONEGO** est exécutée d'une balle à bout portant dans la tête : âgée de 7 ans, elle est la fille du directeur de l'établissement.
- **Aaron Bryan BIJAOU**, âgé de 15 ans, est grièvement blessé dans la fusillade.

## Le profil de l'auteur

Mohammed MERAH est né le 10 octobre 1988 à Toulouse. Il est d'origine algérienne. Issu d'une famille de cinq enfants, il est élevé par sa mère seule. Placé en foyer à l'adolescence, il comparait à quatorze reprises devant le juge des enfants. Selon son frère aîné, Mohammed MERAH est « élevé avec la haine du juif, du chrétien, de la France, la haine de tout ce qui n'est pas musulman ». Il est condamné à plusieurs reprises pour divers délits. Il se radicalise en prison. Il est alors fiché S comme « membre de la mouvance islamiste, radicale, susceptible de fournir une assistance logistique à des militants intégristes ». En 2010, il se rend au Proche-Orient, en Afghanistan et au Pakistan.

De retour en France, fidèle à la stratégie de la taqya, l'art de la dissimulation et du camouflage de sa foi et de son engagement djihadiste, Mohammed MERAH occulte le véritable but de son voyage. Son

frère, Abdelkader MERAH, expliquera « Mohammed se faisait passer pour un touriste et c'est comme cela qu'il a trompé son monde. Il a réussi à faire une image de musulman pas sérieux. C'était calculé. ». Cette tactique lui permet de s'expliquer sur ses voyages lors d'une audition en 2011 par la police, à une antenne de la DCRI par un officier de la sous-direction du contre-terrorisme, section « islam sunnite », sans éveiller les soupçons.

En février et début mars 2012, Mohammed MERAH prépare les attaques en achetant une Go-Pro, une cagoule. Il se procure des armes et vole un scooter T Max 530 à Toulouse. Le 15 mars 2012, il demande, en vain, à un concessionnaire de désactiver le système de géolocalisation dudit scooter.

Abattu par les effectifs du RAID le 22 mars 2012 lors d'un échange violent de tirs, l'enquête sur les attentats de Montauban et Toulouse s'ouvre en l'absence de son auteur. Si la thèse du « loup solitaire » a d'abord été envisagée, les attentats de Toulouse et Montauban sont revendiqués deux fois par l'organisation Jund al-Khilafah (les Soldats du califat), affiliée à Al-Qaïda.

## Enquête et procédure judiciaire

Le Parquet ouvre le 25 mars 2012 une information judiciaire pour complicité d'assassinat, vol en réunion et association de malfaiteurs en vue de la préparation d'actes de terrorisme.

Abdelkader MERAH et Fettah MALKI sont renvoyés devant la cour d'assises de Paris. Le premier est poursuivi pour associations de malfaiteurs terroriste et complicité d'assassinats terroristes tandis que le second est accusé d'avoir fourni les armes à Mohammed MERAH.

Le procès d'Abdelkader MERAH et Fettah MALKI a lieu en octobre et novembre 2017, durant cinq semaines. Qualifié de « procès hors norme » en raison de l'ombre de l'auteur décédé qui plane au-dessus de la cour d'assises. L'enjeu du procès est de déterminer le rôle exact endossé par les deux accusés dans les attaques de Mohammed MERAH, en particulier celui d'Abdelkader MERAH. La question de la participation d'Abdelkader MERAH au vol du scooter ayant servi à Mohammed MERAH lors de ses attaques est centrale, ainsi que son influence sur son frère.

Rythmé par des moments clés et médiatisés, le procès en première instance se solde par la déclaration de culpabilité des deux accusés pour les faits d'association de malfaiteurs terroriste. Abdelkader MERAH est acquitté du chef de complicité d'assassinats. Il écope de 20 ans de réclusion criminelle, assortie d'une période de sûreté des deux tiers. Fettah MALKI est condamné à 14 ans de réclusion criminelle avec une période de sûreté des deux tiers.

Lors du procès en appel en avril 2019, Abdelkader MERAH est condamné à 30 ans de réclusion criminelle pour complicité d'assassinats et association de malfaiteurs terroriste. En appel, le vol du scooter fonde la complicité d'Abdelkader MERAH concernant les assassinats. La condamnation de Fettah MALKI est réduite à 10 ans de réclusion criminelle pour association de malfaiteurs terroriste.

Le pourvoi en cassation formé par Abdelkader MERAH a été rejeté le 22 avril 2020. Sa condamnation est donc définitive

# SAMUEL SANDLER

Samuel Sandler est né en 1946 de Robert et Henriette Sandler, couple de français juifs ayant dû fuir et se cacher pendant la seconde guerre mondiale. Samuel Sandler grandit à Paris et devient ingénieur en aéronautique. Le fils de Samuel Sandler, Jonathan, est né en 1981 et étudie pour devenir rabbin. Il enseigne dès 2011 le judaïsme à l'école Ozar Hatorah de Toulouse. Avec son épouse Eva Alloul, il a trois enfants : deux garçons Arieh, Gabriel et une fille.

Le 19 mars 2012, un terroriste ayant les jours précédents tué 3 soldats français massacre devant l'école Ozar Hatorah, Jonathan Sandler qui essaye de protéger ses deux jeunes fils, Gabriel, 3 ans, et Arieh, 5 ans à leur tour abattus ainsi que Myriam Monsonégo, la fille du directeur de l'école. Samuel Sandler – dans le déni – se rend sur les lieux et rencontre le président de l'époque, Nicolas Sarkozy, qui lui confirme la nouvelle. Après une journée passée à attendre dans un hôpital, il a pu voir le corps de son fils mais n'a jamais pu voir ses petits-enfants. Jonathan, Arieh et Gabriel sont enterrés à Jérusalem le 21 mars.

Depuis cette date, Samuel Sandler est engagé au sein de l'AfVT et intervient dans les établissements scolaires en tant que grand témoin. En mars 2018 est publié son ouvrage *Souviens toi de nos enfants* (Grasset, 2018) écrit en collaboration avec Emilie Lanez. Le 19 mai 2019, deux allées aux noms d'une part d'Arieh et Gabriel Sandler et d'autre part de Myriam Monsonégo sont inaugurées dans le square Sainte-Odile à Paris.

## Vidéo témoignage et retranscription

[Lien Youtube](#)



*« Je suis ingénieur en aéronautique et mon bureau était situé à Buc, Buc c'est la banlieue sud de Versailles. Il était 8h du matin et je vois sur mon portable un appel de ma belle-fille et je me dis « Oh... elle doit se demander... », j'étais pris par mon travail et je me dis qu'elle attendra un petit peu car je voulais régler quelque chose. Je vois son nom affiché avec insistance, je décroche. Alors, le message a été très bref : « Jonathan est mort ». Jonathan avec qui j'avais parlé la veille et qui m'avait annoncé vouloir passer les vacances de*

*Pâques avec nous, au Chesnay où nous habitons. Donc j'ai pris mes affaires et j'ai pris la première navette pour Toulouse. D'abord, en arrivant à l'école j'ai vu beaucoup d'ambulances et dans ma tête je me suis dit : « Bon en fait ils doivent être blessés et ils sont certainement en vie quelque part » et c'est avec cet esprit-là que j'ai rencontré le Président de l'époque Nicolas Sarkozy. C'était une discussion totalement kafkaïenne, puisque je pense que lui a vu des choses, il l'a dit, et moi je n'avais rien vu et j'étais dans le déni le plus total. « Mes enfants sont en vie, sont quelque part, je veux les voir, il y a des ambulances. » Je voyais la souffrance sur son visage et moi je la refusais. C'était un moment très particulier. Et après je me suis souvent fait porter. On m'a dit : « Bon bah on va aller à tel endroit ». Je ne savais même pas où, on m'emmenait d'hôpital en hôpital. On est passé dans un hôpital je crois que*

*c'était à Ranguel, toute l'après-midi, dans une salle d'attente. Et le soir oui j'ai pu voir Jonathan. Et après on m'a dit de partir parce qu'il fallait que je prenne la dernière navette pour rentrer à Paris. Je n'ai pas pu voir mes petits-enfants. La première chose, donc on est partis à Jérusalem et il y a une semaine de deuil donc j'étais dans l'école de théologie où Jonathan a fait ses études et il y a eu beaucoup de visites évidemment, de beaucoup de personnes, on était très entourés. La première soirée où j'étais seul c'est le retour et le lendemain matin je suis tout de suite allé travailler, je voulais reprendre le travail comme si de rien n'était, c'était ce que je voulais faire. Aller très vite au travail pour pas penser, c'est un peu dans le sens un peu pascalien du terme de la distraction, on se distrait pour ne pas penser. Quand j'étais enfant, comme beaucoup d'enfants, je jouais au soldat de plomb. Et j'avais un soldat qui était un garde à cheval et mes parents me disaient : « Fais attention il a appartenu à ton petit cousin Jeannot ». J'entendais parler de la guerre, de la déportation, etc. et j'étais très angoissé du sort de Jeannot, me disant : « Qu'est ce qui va m'arriver ? » et me disant que j'étais né en France, qu'on était en paix et que plus jamais on ne tuerait des enfants parce qu'ils étaient de religion juive. Ça me rassurait. Et naturellement, quand l'attentat est venu c'était totalement... Dans mon esprit, ce n'était pas possible. Pas possible, on était en France ça ne pouvait pas se passer. D'où mon déni, mon déni même encore maintenant. Je suis obligé de faire ce lien parce que ce qu'a fait cet islamiste et ce qu'ont fait les nazis, pour moi, c'est la même chose, y'a pas de différence, c'est la même haine. J'avais une sœur aînée, qui était journaliste, et qui m'a dit d'abord de communiquer. Donc j'ai toujours accepté de communiquer. Ma sœur a beaucoup écrit, elle m'a dit : « Une biographie c'est un métier particulier ». Moi je suis ingénieur donc jamais cette idée ne m'est venue à la tête. Simplement ce sont les éditions Grasset qui m'ont contacté et qui m'ont proposé et j'ai donné une suite favorable et je l'ai fait avec une journaliste car je voulais que ce soit bien écrit. On ne peut pas accepter l'inacceptable, donc c'est ma manière de les faire vivre, de les écrire, de les nommer, à travers le livre. Parce que si je ne parle pas d'eux, c'est les abandonner. Ils sont déjà abandonnés physiquement, c'était les abandonner totalement. Souvent quand j'interviens dans des lycées, ce n'est pas évident pour les élèves qui sont en face de moi. La première chose que je leur dis c'est : « Sachez que plus vous me faites parler de mes enfants, ça me rend service ». Et là automatiquement ça leur rend service, ça débloque totalement le dialogue. Moi je n'ai pas de message à transmettre. J'ai rencontré Valérie Pécresse qui a souhaité que j'aille témoigner dans les lycées. Bon c'est moins fréquent que je le souhaitais, mais la seule chose que je peux faire c'est dialoguer avec les jeunes. Ça se passe toujours très bien. En particulier je le dois aux professeurs qui préparent très bien les interviews. Là je crois fortement que l'éducation peut faire quelque chose. »*



## NOTIONS : VICTIME INDIRECTE / DÉNI / ISLAMISTE / NAZIS

### QUESTIONS

#### **Pourquoi Samuel est-il victime de terrorisme ?**

Parce qu'il a perdu dans un attentat trois membres de sa famille : son fils Jonathan et ses deux petits-fils : Arieh, 5 ans et Gabriel, 3 ans.

#### **Comment Samuel apprend le décès de son fils Jonathan ?**

Il est au travail. C'est sa belle-fille qui l'appelle et lui dit au téléphone « Jonathan est mort ».

## QUESTIONS (suite)

### Comment se manifeste le déni de Samuel ?

Samuel pense d'abord que ses petits-enfants sont blessés à cause des ambulances présentes devant l'école, il ne comprend pas la douleur sur le visage du Président Sarkozy et espère sans cesse retrouver ses enfants, jusqu'à ce qu'il voie le corps sans vie de son fils Jonathan. Il est incapable de prendre des décisions et se laisse diriger par les personnes qui l'entourent car il espère toujours qu'on va l'emmener auprès de ses petits-enfants qui devaient être en vie quelque part.

### Pourquoi Samuel décide-t-il de reprendre le travail très vite ?

Il souhaite reprendre le travail pour ne pas penser à ce qui est arrivé à son fils et à ses deux petits-enfants. C'est une façon pour lui de détourner son esprit de l'impensable et de sa souffrance.

### Quel lien Samuel fait-il entre son déni et la déportation ?

La famille de Samuel a été persécutée pendant la Seconde Guerre Mondiale. Son cousin Jeannot a été déporté et est mort dans les chambres à gaz parce qu'il était juif.

Samuel a grandi après la guerre, convaincu que ce qui était arrivé en France ne se reproduirait plus, qu'on n'assassinerait plus des enfants en France parce qu'ils étaient juifs.

L'attentat de Toulouse qui vise des enfants juifs en 2012 et cause la mort de son fils et de ses petits-enfants, le renvoie à ce qu'il croyait impossible en France aujourd'hui et ravive une autre forme de terreur.

### Y a-t-il une différence entre un islamiste et un nazi ? Partagent-ils un point commun ?

Les idéologies sont différentes : le nazisme prône la pureté et la supériorité de la race aryenne, l'islamisme est une idéologie politique ne concevant qu'une seule religion qui prend sa source dans une vision radicale de l'islam.

Ces deux idéologies ont pour point commun l'antisémitisme. Les juifs sont décrits comme des ennemis et des dangers par les nazis et les islamistes.

Cependant, les victimes des islamistes sont d'abord des musulmans notamment en Irak, Syrie, Afghanistan, au Mali, au Nigéria, au Pakistan, en Indonésie, ...

### Pourquoi Samuel a-t-il écrit un livre ? Pourquoi témoigne-t-il dans les établissements scolaires ?

C'est pour faire vivre ses petits-enfants et son fils, pour les nommer dès qu'il le peut, parce que l'on ne prononce plus leurs noms. S'il ne parlait pas d'eux, ce serait une sorte d'abandon. Il dit souvent aux élèves : « *plus vous me faites parler de mes enfants, plus ça me rend service.* »

### « L'éducation peut faire quelque chose ». Que veut-il dire par cette phrase ?

L'ignorance conduit à l'intolérance, à la violence et à la haine. Pour Samuel il est important d'informer, sensibiliser les jeunes sur les objectifs et la réalité des ravages du terrorisme et de toutes les idéologies de haine pour que cela ne se poursuive pas, ne recommence plus.

### THÉMATIQUES

- ❖ Les quelques minutes qui suivent un attentat : accueil des familles des victimes, comment sont-elles entourées ?
- ❖ Lien entre islamisme et nazisme. L'extrémisme peut être aussi bien politique que religieux.
- ❖ Le racisme et l'antisémitisme

### EXERCICES

- ❖ Faire vivre les noms et prénoms des enfants de Samuel au-travers de dessins
- ❖ Réaliser un acrostiche avec le prénom de Samuel, Jonathan, Arieïh et Gabriel

## Vidéo définition « Devoir de mémoire » et retranscription

[Lien Youtube](#)



*« Je suis assez sensible au devoir de mémoire parce qu'il me permet, notamment avec ma présence ici à Nice, de rappeler le nom de mes enfants : Jonathan, Arieïh et Gabriel. Parce que si je ne prononce plus leurs prénoms, ils seront totalement oubliés. Donc ce serait les assassiner une deuxième fois. Le devoir de mémoire est un peu... c'est presque maintenant que je suis retraité, ma raison de vivre. »*



### NOTIONS : MÉMOIRE / DEVOIR DE MÉMOIRE / TRAVAIL DE MÉMOIRE / HISTOIRE

#### QUESTIONS

**Quels sont les prénoms du fils et des petits-enfants de Samuel ?**

Jonathan, Arieïh et Gabriel.

**Pourquoi est-il important pour Samuel de dire leurs prénoms dès qu'il en a l'occasion ?**

S'il ne prononce plus leurs prénoms, ils seront totalement oubliés. Ce serait les assassiner une deuxième fois.

**Qu'est devenu le devoir de mémoire pour Samuel ?**

C'est devenu sa raison de vivre.

**Par quels moyens pouvez-vous participer au devoir de mémoire ?**

Suggérer les dates de commémoration, les lieux (statues, plaques, monuments, ...)

### THÉMATIQUES

- ❖ De l'importance de nommer

### EXERCICES

- ❖ Écrire un texte poétique qui s'appuie sur des prénoms ou des noms inscrits sur une plaque commémorative de votre quartier
- ❖ Écrire un texte ou faire un dessin pour honorer la mémoire des victimes du terrorisme à travers le monde.
- ❖ Écrire une chanson sur les enfants de Samuel
- ❖ Repérer les différents lieux de mémoire dans votre quartier, dans votre village. Les décrire et identifier les événements qu'ils commémorent.
- ❖ Réaliser un acrostiche à partir de l'expression "*devoir de mémoire*".



# Prise d'otages d'In Amenas (Algérie)

## Janvier 2013

### Le contexte

Dans le contexte de l'intervention militaire française au Mali lancée quelques jours plus tôt afin de lutter contre les islamistes, des terroristes lancent une prise d'otage sur un site d'exploitation gazière afin d'obtenir l'arrêt de cette opération extérieure française.

### Le déroulé des faits

**Mercredi 16 janvier 2013** - A 5h30 du matin, des hommes armés tirent sur le bus qui transporte les employés étrangers du site gazier de Tiguentourine situé à 45 km à l'ouest d'In Amenas, dans le sud-est de l'Algérie, près de la frontière libyenne. Escorté par cinq véhicules de type 4x4, le bus était affrété pour ramener les employés à l'aéroport situé à 50 km de l'exploitation. Au terme de longs échanges de coups de feu, l'attaque est repoussée, mais l'agent de sécurité algérien qui a donné l'alarme, **Mohamed AMID LAHMAR**, est tué, ainsi que le Britannique **Paul MORGAN** (ancien légionnaire et chef de la sécurité). Trois employés japonais fuient à pied, mais seront exécutés.

Le lendemain matin, les terroristes lourdement armés se regroupent et parviennent à pénétrer à l'intérieur du site en défonçant la grille de l'entrée principale avec une voiture-bélier. Le commando investit la « base de vie », espace collectif où les salariés mangent, dorment et font du sport. Certains otages parviennent à se cacher, d'autres à s'enfuir dans la confusion.

Les terroristes fouillent l'installation qui abrite environ 800 personnes et regroupent tous ceux qu'ils identifient comme étant des expatriés, tout en laissant partir de nombreux salariés algériens, dont certains restent pour ravitailler au péril de leur vie certains otages restés cachés.

Les otages se retrouvent ceinturés d'explosifs, et plusieurs sont exécutés sommairement.

L'attaque est pilotée à distance par le chef de guerre narco-djihadiste Mokhtar BELMOKHTAR, dissident d'AQMI (Al-Qaida au Maghreb Islamique), mais dont le groupe « Les Signataires par le sang » reste affilié à Al Qaida.

**Jeudi 17 janvier 2013** - Les forces militaires algériennes prennent position autour du site. Les djihadistes affirment détenir 41 otages étrangers. Dans l'après-midi, une grande partie des otages est transférée dans plusieurs véhicules, probablement afin de servir de boucliers humains. Les hélicoptères de l'armée algérienne ouvrent le feu sur le convoi. La majorité des membres du commando sont tués, mais aussi de nombreux otages. Certains otages qui étaient restés dissimulés et des salariés algériens commencent à être libérés par les militaires algériens.

**Vendredi 18 janvier 2013** - La base de vie est sous contrôle mais les forces algériennes doivent combattre un noyau de terroristes retranchés dans l'usine avec quelques otages qui seront exécutés, dont le Français **Yann DESJEUX**, dans des circonstances qui restent à établir.

## Les victimes

Le Samedi 19 janvier 2013, les autorités algériennes font état d'un premier bilan de 23 otages décédés et 32 terroristes, en précisant avoir libéré 685 employés algériens et 107 ressortissants étrangers.

**Le bilan officiel, encore provisoire, au 25 janvier 2013 est le suivant<sup>1</sup> :**

NATIONALITE	OTAGES	MORTS ET DISPARUS
Algérie	685	1
Japon	17	10
Philippines	21	9
Royaume-Uni	28	6
Norvège	17	5
Malaisie	5	2
Etats-Unis	5	3
France	5	1
Roumanie	3	2
Turquie	3	0
Irlande	1	0
Autriche	1	0
Portugal	1	0
Colombie	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>~800</b>	<b>40</b>

Soldat d'élite au 1<sup>er</sup> RPIM originaire de Bayonne, **Yann DESJEUX** était un spécialiste de la protection rapprochée ayant accompli de nombreuses missions sensibles, y compris la protection d'otages et de hautes personnalités. Revenu à la vie civile, il était depuis quelques mois à la tête d'un restaurant à Anglet (64), ce qui ne l'avait pas empêché d'être recruté par la société britannique Red Med pour assurer la logistique et la protection du personnel de toute l'unité de vie sur le site. Les circonstances de son exécution n'ont pas été révélées mais plusieurs témoignages d'otages étrangers qui étaient à ses côtés, notamment un Britannique et un Irlandais, font part d'un « comportement et d'une attitude héroïque qui ont contribué à sauver de nombreuses vies ». Père de deux enfants, **Yann DESJEUX** était âgé de 52 ans.

## Enquête et procédure judiciaire

Trois ans après la prise d'otages, grâce à la persévérance de la famille de Yann DESJEUX, le parquet de Paris a en effet ouvert, le 18 janvier 2016, une enquête pour homicide involontaire afin de faire la lumière sur les failles dans la sécurité du site pétrolier au moment de l'attaque.

<sup>1</sup> Source : Wikipédia, [http://fr.wikipedia.org/wiki/Prise\\_d%27otages\\_d%27In\\_Amenas#cite\\_ref-lemonde21\\_21-0](http://fr.wikipedia.org/wiki/Prise_d%27otages_d%27In_Amenas#cite_ref-lemonde21_21-0) et [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/il-y-a-5-ans-la-prise-d-otages-sanglante-d-in-amenas-en-algerie\\_3055625.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/il-y-a-5-ans-la-prise-d-otages-sanglante-d-in-amenas-en-algerie_3055625.html)

# MARIE-CLAUDE DESJEUX



Durant plus de 20 ans j'ai travaillé dans la communication & les relations publiques pour un groupe de presse puis un groupe de courtage en assurances. A travers ce parcours, la relation humaine a toujours été au cœur de mon activité, la gestion d'évènements, de dossiers sensibles et l'écoute des autres étaient mon quotidien.

Le 13 janvier 2013 une attaque terroriste massive prend en otages 200 occidentaux dans le sud Algérien sur un site gazier. Un de mes frères, Yann, s'y trouve. Il sera tué lors de l'assaut final. A la suite de ce drame, avec ma famille nous nous sommes retrouvés dans un chaos total, et très vite submergés et confrontés aux difficultés des dossiers administratifs, judiciaires, indemnitaires, et avons pris la mesure du combat à mener.

C'est dans ce contexte que j'ai rencontré la FENVAC (Fédération nationale des victimes d'attentats et accidents collectifs) qui m'a soutenue et épaulée grâce à leur savoir-faire dans le suivi de victimes d'attentats, apportant leurs conseils, en me facilitant l'accès aux plus hautes autorités de l'état concernées, permettant ainsi de mieux comprendre à la fois les enjeux d'une instruction judiciaire, des droits d'une victime, mais aussi le fait de s'investir personnellement dans son propre dossier pour se l'approprier et en connaître le moindre détail.

L'héroïsme dont mon frère a fait preuve lors de cette prise d'otages a été un élément déclencheur pour moi ... j'ai décidé d'honorer sa mémoire en m'engageant au service des autres pour leur apporter le regard de mon expérience et les accompagner, à mon tour.

Aujourd'hui je suis Vice-Présidente de la FENVAC, et heureuse ainsi d'avoir donné un sens positif à cette épreuve.

## Vidéo témoignage et retranscription

[Lien Youtube](#)



« Alors l'histoire date du 16 janvier 2013, nous sommes un mercredi matin. Et une prise d'otage massive a lieu sur le site gazier d'In Amenas à Tigentourine très précisément. Ce site gazier est censé être protégé et est censé avoir été renforcé par, on va dire, un contexte politique un peu compliqué déjà à ce moment-là. Mercredi matin, 5h45, attaque. Un commando prend d'abord en otage l'ensemble du site, 800 personnes environ. Et il garde 200 occidentaux, particulièrement ceux qui sont sur la base de vie. Tous ceux qui sont situés au niveau de

l'usine, parce qu'il y avait deux sites, particulièrement les Japonais ont été exécutés sur le champ. Mon frère aîné m'appelle, nous sommes tous les deux à nos bureaux, nous sommes matinaux, lui travaille dans un grand quotidien. Et il me dit : « Est-ce que tu as vu ce qu'il se passe en Algérie ? Quel est le nom du site où travaille Yann ? ». Je lui dis : « Écoute je ne sais pas, je crois que c'est Hassi Messaoud, mais le nom du site en tant que tel je ne le connais pas ». Et étrangement je ne me suis pas inquiétée. Yann s'était toujours sorti de plein de choses et au fond de moi-même je me suis dit au fond s'il est pris il saura s'en sortir, il a vécu des choses beaucoup plus graves lorsqu'il était militaire. Et mon frère aîné m'a rappelée une heure après en me disant : « Il y est ». Trois jours d'attente, trois jours pendant lesquels vous ne savez pas ce qui se passe. Nous sommes en liaison avec le Quai d'Orsay, qui jour et nuit effectivement, nous pouvions les appeler. Donc nous n'avions pas grand-chose comme info en dehors du fait qu'il y avait une confusion épouvantable sur ce site gazier. Le vendredi matin j'avais perdu mon meilleur ami, un vieux copain de toujours et il était enterré le vendredi matin. Et envers et contre tout j'ai voulu aller à cet enterrement. Et quand je suis sortie de l'église j'ai eu un premier appel du Quai d'Orsay, j'étais dans la rue, et on m'a dit : « Marie-Claude, j'ai une mauvaise nouvelle ». C'est vrai qu'apprendre ça dans la rue c'est rude, quelque part je m'y étais préparée, je pense qu'on s'y était tous préparés, mais c'est rude. Étrangement ça a été mon premier réflexe, j'ai tout de suite appelé le Quai d'Orsay en leur disant : « Je veux aller là-bas ». Avec le plus jeune de mes frères et un des fils de Yann, nous sommes partis. Un voyage difficile, on prend un avion au petit matin avec des diplomates français. Nous arrivons à Alger, vous avez en même temps des délégations étrangères qui arrivent pour récupérer les corps de leurs propres ressortissants. Puis on nous fait attendre, attendre, pendant des heures et on me dit finalement que ce n'est pas possible, que je ne peux pas aller le reconnaître. Et puis finalement l'ambassade et le consul qui étaient là nous ont emmenés. Et nous sommes arrivés dans un endroit totalement sinistre et lugubre. Où là mon petit frère a utilisé une expression, il a dit : « On se croyait dans un épisode de NCIS ». Vous aviez des hommes en blouse blanche, tout ce qu'on voit dans les séries. Ça rentrait, ça sortait. Et puis cette grande porte et nous nous sommes derrière. Mais étonnement quand on a pu le reconnaître, et bien c'est étrange mais j'ai été soulagée, soulagée de me dire : « C'est lui qu'on ramène, je sais que c'est lui, j'en suis sûre » et je pourrais dire à maman : « Maman c'est bien lui ». On a fait cette étape qui était très difficile, on l'a faite, maintenant on va se battre. Et j'étais persuadée que rentrés en France la justice allait se mettre en route, que finalement on aurait des réponses à nos questions, qu'on saurait la vérité, que... et en réalité rien de tout ça, rien. En France quand il y a eu les attentats de 2015, à Nice par exemple, beaucoup d'étrangers ont été touchés, beaucoup. Eh bien chaque fois que les familles arrivaient en France, elles étaient accueillies par les autorités, elles étaient accompagnées, prises en charge par des psychologues. Mais nous, vous croyez

qu'il s'est passé quelque chose ? Pas un représentant de cette société ne nous attendait à notre arrivée à Alger, pas un représentant n'était au départ du corps de mon frère qui a sauvé, on estime aujourd'hui, à peu près 200 personnes. Lui serait à côté de moi et me dirait : « Arrête c'est mon job ». Oui je sais qu'il était formaté pour ça, qu'il a fait son job jusqu'au bout, mais franchement pour sa mémoire quel mépris, quel mépris. En France on ne traite pas les victimes comme ça, tout n'est pas parfait, mais pour voir de l'intérieur maintenant je peux vous dire qu'on ne traite pas les victimes de cette façon et vous pouvez parler avec plein d'autres victimes de l'étranger elles vous raconteront toutes la même chose. Cette histoire est la colonne vertébrale de mon engagement, d'abord je pense que c'était une façon de ne pas sombrer. 2015 est arrivé très vite derrière, ça a été un choc, j'ai participé à l'accueil des familles. J'ai vu ces familles arriver cherchant leurs enfants. J'ai accompagné des familles, deux en particulier, dont une cherchait leur fille pendant 3 jours... C'est rude pour eux, c'est rude. Et je me suis dit que finalement ça a du sens, ça a du sens. L'un s'est battu sur place pour sauver les autres et finalement je vais faire perdurer ce qu'il a fait puisqu'il nous a laissé un message, je ne vous l'ai pas dit au départ, mais il nous a laissé un message qui nous a été transcrit par sa hiérarchie. Il a dit : « Dites à ma famille que je les aime, qu'ils sont la lumière de ma vie et qu'ils ne m'en veuillent pas pour mes choix ». Son choix a été le sacrifice et c'était tout lui, alors on peut difficilement s'arrêter en route après ça. »



## NOTIONS : VICTIME INDIRECTE / ENGAGEMENT / MÉMOIRE

### QUESTIONS

#### **Pourquoi Marie-Claude est-elle victime du terrorisme ?**

Elle est victime car elle a perdu son frère Yann dans un attentat. C'est une victime indirecte.

#### **Quelles démarches entreprend-elle quand elle apprend la mort de son frère ?**

Elle appelle immédiatement le Quai d'Orsay en leur disant qu'elle veut aller sur le lieu de l'attentat où est mort son frère. Elle se rend en Algérie, reconnaît son frère et raccompagne sa dépouille en France.

#### **Que nous dit-elle à propos de la personnalité de son frère ?**

Son frère Yann était militaire. Il s'est engagé pour son pays, au service des autres. Son action pendant la prise d'otages a permis de sauver 200 personnes. Marie-Claude cite son message à sa famille : « Dites à ma famille que je les aime, qu'ils sont la lumière de ma vie et qu'ils ne m'en veuillent pas pour mes choix ». Elle parle du courage de son frère qui a sacrifié sa vie.

#### **Quel est l'engagement de Marie-Claude ?**

Elle s'engage auprès des familles victimes d'attentats en les accueillant, les aidant, les accompagnant, notamment au sein d'une association. Pour perpétuer ce qu'a fait son frère, elle a soutenu des familles qui cherchaient leurs enfants lors des attentats du 13 novembre 2015 à Paris.

#### **Que nous apprend le témoignage de Marie-Claude sur les conséquences du terrorisme ?**

Le témoignage de Marie-Claude nous apprend les dysfonctionnements de la prise en charge des familles des victimes d'attentat à l'étranger (annonce du décès, accompagnement).

### THÉMATIQUES

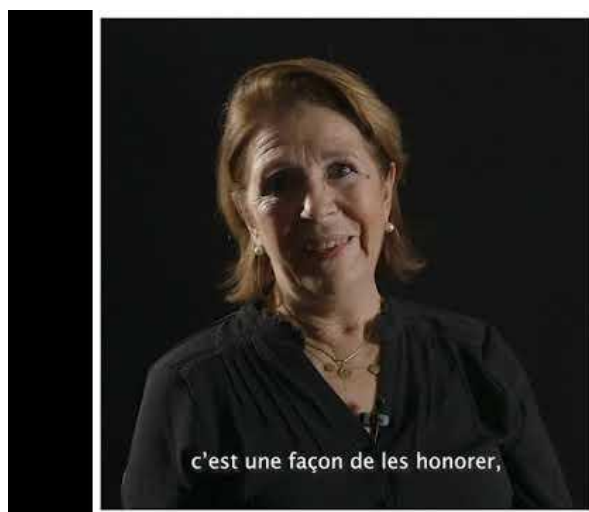
- ❖ La prise en charge des victimes et l'annonce du décès
- ❖ L'engagement citoyen
- ❖ L'engagement militaire et le sacrifice. Evoquer la mort du colonel Beltrame.

### EXERCICES

- ❖ Imaginer un message que Marie-Claude pourrait laisser à son frère (sms, lettre, message vocal).
- ❖ Réfléchir à différents exemples d'engagement
- ❖ Et moi : pourquoi, pour quoi, comment je m'engage ?

## Vidéo définition « Mémoire » et retranscription

[Lien Youtube](#)



*« Je voulais parler de la mémoire parce que pour moi la mémoire c'est tout un symbole. C'est un mot à la fois douloureux et c'est un mot de vie. C'est de faire continuer à vivre ceux qui ne sont plus là, c'est une façon de les honorer, c'est une façon aussi, la mémoire, d'accepter finalement des faits qui sont très compliqués. La mémoire permet aussi d'apporter une certaine sérénité. J'ai lu récemment une phrase qui était une citation : « La mémoire est une reconstruction par l'intelligence ». Et je trouve que finalement c'est ça la plus belle*

*perspective pour ce mot de la « mémoire » »*



### NOTION : MÉMOIRE

#### THÉMATIQUES

- ❖ Travail sur les commémorations : donner des exemples, dire qui les organise, comment elles se déroulent, quels sont les symboles utilisés (hymnes, drapeaux, ...)
- ❖ Mémoire et l'Histoire.

## QUESTIONS

**Comment comprenez-vous cette phrase à propos du mot mémoire : « *c'est à la fois douloureux et c'est un mot de vie* »**

C'est difficile de se souvenir de l'événement dramatique qui a mis fin à l'existence d'un proche, c'est douloureux parce que cela fait ressurgir l'image de la mort, c'est accepter finalement des faits qu'on préférerait oublier. Mais c'est aussi par la mémoire que les personnes décédées peuvent continuer à exister. Faire continuer à vivre ceux qui ne sont plus là, c'est une façon de les honorer.

**Comment comprenez-vous la citation de Marie-Claude : « *la mémoire est une reconstruction par l'intelligence* » ?**

La mémoire, qui est une construction temporelle, élabore du sens : sens qu'on donne à l'Histoire et aux phénomènes qui interrogent la société. L'émotion ne permet de lutter contre le terrorisme et la violence tandis qu'entretenir ensemble la mémoire apaise.

**Comment et pourquoi honorer la mémoire des victimes du terrorisme ?**

Pour honorer la mémoire des victimes de terrorisme, il faut parler d'elles. Par la création artistique et les témoignages, on peut aussi continuer à faire vivre les victimes. Honorer leur mémoire, c'est ne pas les oublier, c'est les faire vivre un peu en chacun de nous.

## EXERCICES

- ❖ **Écriture : faire une liste de tout ce que l'on ne doit pas oublier**
- ❖ **Imaginer une cérémonie en hommage aux victimes du terrorisme**
- ❖ **Repérer les différents lieux de mémoire dans votre quartier, dans votre village. Les décrire et identifier les événements qu'ils commémorent.**
- ❖ **Réaliser un acrostiche à partir du mot mémoire**
- ❖ **Réaliser un acrostiche à partir du nom de Marie-Claude**

# Attentats coordonnés à Paris et à Saint-Denis

## 13 novembre 2015

### Le contexte

Dans un contexte de radicalisation islamiste et d'expansion du terrorisme, de nombreux jeunes français radicalisés partent en Syrie pour faire le djihad et reviennent en Europe avec des projets d'attentats. Depuis 2012, la France est touchée par une vague d'attentats historique.

Le 13 novembre 2015, une série d'attentats coordonnés est menée aux abords du Stade de France, à l'intérieur de la salle du Bataclan, contre plusieurs terrasses de cafés parisiens réparties dans les 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissement de la capitale. Ces attaques constituent la séquence terroriste la plus meurtrière de l'histoire de France.

### Le déroulé des faits

Les attentats du 13 novembre 2015 sont une série d'attaques coordonnées, perpétrées à l'arme automatique et à l'explosif dans des lieux publics très fréquentés, jumelés à des prises d'otage. Ce type d'opération vise à causer un maximum de victimes, à faire durer l'action pour optimiser l'attention médiatique et à complexifier la réponse des forces de l'ordre en multipliant les sites attaqués.

Il s'agit donc de retracer chronologiquement les attaques du 13 novembre 2015 selon les lieux touchés :

- Le 12 novembre 2015, trois véhicules ont quitté Bruxelles en direction de Paris. Chaque voiture transportait un commando auquel un ou plusieurs objectifs sont assignés.
- Le 13 novembre, au terme de plusieurs heures d'attente, les terroristes se divisent en plusieurs petits groupes afin de lancer les attaques de manière coordonnée entre 21h20 et 01h40.

## Attaques dans le quartier du Stade de France

**Vers 21h20**, aux abords du Stade de France à Saint-Denis, où se déroule le match de football amical France-Allemagne en présence du Président de la République, une première explosion retentit rue Jules Rimet, près de la porte D, alors que le match a entamé sa première mi-temps. Un terroriste vient de faire détoner son gilet explosif, causant la mort d'une personne.

**Vers 21h30**, un second terroriste se fait exploser rue Jules Rimet, près de la porte H, sans faire de victimes.



**Vers 21h53**, un troisième individu fait détoner son gilet à 500 mètres des deux explosions, rue de la Cokerie, près d'une enseigne McDonald's, blessant 14 personnes. Le Président de la République est évacué tandis que le match se poursuit jusqu'à son terme. L'enceinte du stade est bouclée, et les spectateurs sont progressivement évacués.

Il est à noter que cet attentat aurait pu être bien plus meurtrier, les terroristes ayant vraisemblablement manqué leur objectif qui aurait été de se faire exploser à l'intérieur du stade, ou aux abords du stade lors du regroupement des spectateurs en entrée ou en sortie de match.

## Attaques dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

**21h25** : quatre fusillades se produisent dans un périmètre restreint. Des individus armés de fusils d'assaut sont repérés, circulant à bord d'une Seat Leon noire, et ouvrent le feu sur les personnes attablées au restaurant *Le Petit Cambodge* et au bar *Le Carillon*, à l'angle des rues Bichat et Alibert dans le X<sup>ème</sup> arrondissement. Une quinzaine de personnes sont tuées.

Les terroristes se dirigent ensuite en voiture vers de nouvelles cibles, le bar **La Bonne Bière**, situé à l'angle des rues du Faubourg-du-Temple et de la Fontaine-au-Roi, puis le restaurant *Casa Nostra*, à l'intersection des rues de la Folie Méricourt et de la Fontaine-au-Roi. Les terroristes visent une nouvelle fois les clients attablés et les passants, tuant cinq personnes.

**21h30** : le commando attaque le café *La Belle Équipe*, à l'angle des rues Faidherbe et Charonne dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement. Ils mitraillent la terrasse qui est bondée, assassinant 19 personnes.

**21h40** : un terroriste actionne son gilet explosif au bistrot *Le Comptoir Voltaire*, situé boulevard Voltaire. L'individu se fait exploser après avoir été installé par une serveuse, mais le souffle de l'explosion est dévié du fait du positionnement du terroriste et de la configuration des lieux. Une vingtaine de personnes est blessée, dont certaines grièvement. Le terroriste succombe à ses blessures malgré les premiers soins prodigués par un infirmier urgentiste qui ignorait son identité.

La Seat Leon noire sera retrouvée à Montreuil.

Un autre lieu devait vraisemblablement être frappé dans le XVIII<sup>ème</sup> arrondissement, mais le terroriste qui aurait dû commettre l'attaque a abandonné son véhicule aux alentours de 22h00, place Albert Kahn, pour une raison qui reste à déterminer. Il sera ensuite exfiltré vers la Belgique par deux complices.

## Attaque du Bataclan

**21h45** : un troisième commando arrive à bord d'une Volkswagen Polo devant la salle de concert du Bataclan, au 50 boulevard Voltaire, où se déroulera l'attaque la plus meurtrière de cette soirée.

Trois individus armés de fusils d'assaut et de ceintures explosives ouvrent alors le feu sur la terrasse du café Bataclan, tuant trois personnes, puis pénètrent dans le bâtiment où près de 1500 personnes assistent au concert du groupe américain Eagles of Death Metal, qui a démarré une demi-heure plus tôt.

Ayant pénétré par l'arrière de la salle de concert, deux terroristes ouvrent le feu sur la foule, provoquant un grand mouvement de panique. Les spectateurs de la fosse sont alors pris au piège. Le

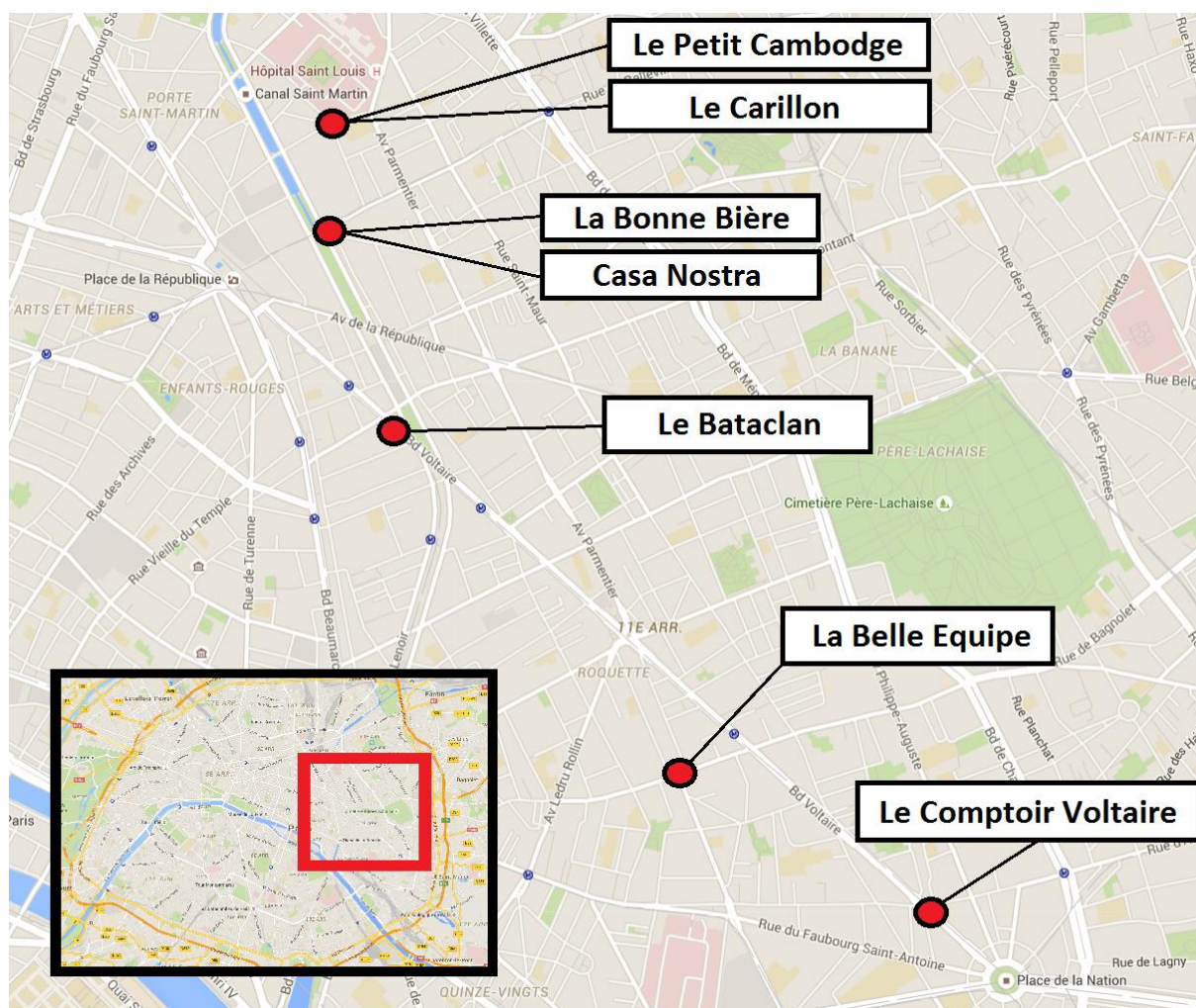
troisième terroriste est resté, lui, à l'extérieur, au niveau du passage Saint-Pierre Amelot sur lequel débouche une issue de secours. Il tire alors sur les spectateurs qui commençaient à s'échapper, avant de rejoindre ses deux complices. La plupart des spectateurs parviennent néanmoins à s'enfuir ou à se cacher dans les combles du premier étage. À l'intérieur de la salle, les terroristes poursuivent leur carnage, tirant sur leurs otages en plusieurs salves, de manière discrétionnaire. Deux des terroristes montent au premier étage et prennent de nouvelles personnes en otage.

**22h00** : un brigadier et un commissaire divisionnaire de la brigade anti-criminalité de nuit, alertés par leur hiérarchie dix minutes plus tôt, sont les premiers représentants des forces de l'ordre à pénétrer dans la salle. Leur intervention met fin aux assassinats. Apercevant l'un des preneurs d'otage, les deux policiers tirent sur lui avec leurs armes de service et le neutralisent. Alors qu'il est au sol, il semblerait qu'il soit parvenu à déclencher sa charge explosive. Pris sous le feu des deux autres terroristes, les fonctionnaires de police sont ensuite contraints de se replier, tandis que les derniers assaillants se replient dans un couloir de l'étage fermé par une porte. Les deux terroristes prennent une dizaine de personnes en otage avec eux, dont certains sont placés aux portes et aux fenêtres pour être utilisés comme boucliers humains.

**22h15** : les hommes de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) arrivent à proximité du Bataclan. Ils vont pénétrer progressivement dans la salle, contrôlant tous les spectateurs présents au rez-de-chaussée, et favorisant leur évacuation.

À partir de 22h45, les policiers d'élite du RAID arrivent à leur tour sur place et commencent à fouiller le premier étage avec leurs collègues de la BRI, libérant de nombreux spectateurs qui s'y étaient cachés.

**23h15** : les policiers d'élite se trouvent devant la porte derrière laquelle se retranchent les deux terroristes et leurs otages. Une brève phase d'échanges téléphoniques s'ensuit au cours de laquelle les terroristes énumèrent des revendications irréalistes, ce qui convainc les forces de l'ordre de l'impossibilité d'engager le dialogue. L'assaut final est donc donné peu avant 23h45. Il ne dure que trois minutes. Après avoir forcé les terroristes à reculer et mis les derniers otages à l'abri, les policiers d'élite abattent l'un des deux hommes. La ceinture explosive de ce dernier se déclenche, tuant son complice. Les derniers spectateurs encore cachés sont ensuite exfiltrés, et le bâtiment est finalement déclaré sécurisé à 01h40 du matin. L'attaque du Bataclan aura fait 90 morts.



## Les victimes

131 personnes sont décédées dans les attentats du 13 novembre, dont 4 binationaux.

### Salle de concert « Le Bataclan »

ALEXANDER Nick (36 ans)

AYAD Thomas (32 ans)

BONNET Emmanuel (47 ans)

BOULENGER Quentin (29 ans)

CAMAX SCESA Claire (34 ans)

CHEVREAU Baptiste (24 ans)

CORREIA Precilia (35 ans)

DENUIT Alban (32 ans)

DE RORTHAIS Matthieu (32 ans)

DUBOIS Fabrice (46 ans)

DUPERRON Thomas (30 ans)

EL-GEHALY Salah Emad (28 ans)

FOSSE Grégory (28 ans)

GALISSON Julien (32 ans)

AMIOT Jean-Jacques (68 ans)

BARREAU DECHERF Guillaume (43 ans)

BOUFFARD Maxime (26 ans)

BREUIL Elodie (23 ans)

CATINAT Nicolas (37 ans)

CLASSEAU Nicolas (43 ans)

DELPLACE SAN MARTIN Elsa (35 ans)

DE PERETTI Aurélie (33 ans)

DETOC Vincent (38 ans)

DUNET Romain (28 ans)

DYMARSKI Mathias (22 ans)

FEREY Germain (36 ans)

FOULTIER Christophe (39 ans)

GARRIGUES Suzon (21 ans)

GAUBERT Mayeul (30 ans)  
GOMET Cédric (30 ans)  
GRÉGOIRE Stéphane (46 ans)  
GUYOMARD-CORNET Anne (29 ans)  
HAUDUCOEUR Olivier (44 ans)  
HENRY Pierre-Antoine (36 ans)  
INNOCENTI Pierre (40 ans)  
JOUANNEAU Marion (24 ans)  
LAURAINÉ Nathalie (39 ans)  
LECLERC Gilles (32 ans)  
LELLOUCHE Christophe (33 ans)  
MARTIN Cécile (33 ans)  
MAUDUIT Cédric (41 ans)  
MINOT Fanny (29 ans)  
MISSE Cécile (32 ans)  
MOURIER Quentin (29 ans)  
MUYAL-LEIRIS Héléne (35 ans)  
NAVARRÉ Bertrand (37 ans)  
OUZOUNIAN Lola (17 ans)  
PEREZ PAREDES Manuel (40 ans)  
PRENAT Caroline (24 ans)  
PUMIR-ANTICEVIC Armelle (46 ans)  
RIBET Valentin (26 ans)  
ROUSSE LACORDAIRE Thibault (36 ans)  
SADIN Madeleine (30 ans)  
SAN MARTIN Patricia (61 ans)  
SEBAA Djalal Eddine (27 ans)  
SILVA PERUGINI Sven Alejandro (29 ans)  
STECH Fabian (51 ans)  
THOMÉ Eric (39 ans)  
ZSCHOCHÉ VALLE Luis Felipe (33 ans)

GIROUD Matthieu (38 ans)  
GONZÁLEZ GARRIDO Juan Alberto (29 ans)  
GUYOMARD Pierre-Yves (43 ans)  
HACHE Stéphane (52 ans)  
HENNINOT Frédéric (45 ans)  
HOCHÉ Mathieu (37 ans)  
JARDIN Nathalie (31 ans)  
KIRCHHEIM Jean-Jacques (44 ans)  
LAUSCH Marie (23 ans)  
LE GUEN Renaud (29 ans)  
MAITROT-TAPPREST Claire (23 ans)  
MARY Antoine (34 ans)  
MERLIN Isabelle (44 ans)  
MINVIELLE Yannick (39 ans)  
MOSSER Marie (24 ans)  
MUTEZ Christophe (48 ans)  
NAUFLE Romain (31 ans)  
NEUET-SHALTER-BODINEAU Christopher (39 ans)  
PERCHIRIN David (41 ans)  
PITOT Franck (33 ans)  
PRÉVOST François-Xavier (29 ans)  
RAMMANT Richard (53 ans)  
ROUAT Estelle (25 ans)  
RUIZ Raphaël (37 ans)  
SALINES Lola (28 ans)  
SARRADE Hugo (23 ans)  
SERRAULT Maud (37 ans)  
SOLESIN Valeria (28 ans)  
THEILLER Ariane (24 ans)  
VERNADAL Olivier (44 ans)

## Bar la Belle Équipe

ARRUEBO Anne-Laure (36 ans)  
BEN KHALIFA SAADI Hodda (35 ans)  
BOUMBAS Macathéo Ludovic (40 ans)  
COUDON-PECCADEAU de L'ISLE Cécile (37 ans)  
DUPONT Justine (34 ans)  
GEOFFROY DE BOURGIES Véronique (54 ans)  
GINESTOU Cédric (27 ans)  
HOUD Djamilá (41 ans)  
LE DRAMP Guillaume (33 ans)  
POP Lacrimioara (29 ans)

BEN KHALIFA SAADI NDIAYE Halima (37 ans)  
BICHON René (62 ans)  
CALCIU Ciprian (32 ans)  
DALLOZ Marie-Aimée (34 ans)  
FEUILLADE Romain (31 ans)  
GIL JAIMEZ Michelli (27 ans)  
HARDOUIN Thierry (36 ans)  
KOMA Hyacinthe (37 ans)  
MUÑOZ Victor (25 ans)

## Rue de Charonne

DIDIER Romain (32 ans)

MONDEGUER Lamia (30 ans)

## Restaurant « Le petit Cambodge »

BERGLUND Alva (23 ans)

GONZALEZ Nohemi (23 ans)

MOULIN Justine (23 ans)

PETARD LIEFFRIG Marion (24 ans)

BOISSINOT Chloé (25 ans)

HILZ Raphaël (28 ans)

PETARD LIEFFRIG Anna (27 ans)

VERRY Stella (37 ans)

## Bistrot « Le Carillon »

IBNOLMOBARAK Amine (28 ans)

MEAUD Emilie (30 ans)

MEAUD Charlotte (30 ans)

PROISY Sébastien (38 ans)

## A proximité du « petit Cambodge » et du « Carillon »

DIAKITE Asta

## Bar « La bonne bière » et rue de la Fontaine au Roi

DEGENHARDT Nicolas (37 ans)

DOGAN Elif (26 ans)

SHABI Kheireddine (29 ans)

DIETRICH Lucie (37 ans)

JOZIC Milko (47 ans)

## Stade de France

COLACO DIAS Manuel (63 ans)

## Le profil des auteurs

Une dizaine de terroristes de Daesh ont directement participé aux attaques du 13 novembre 2015. Ils étaient principalement de nationalités française et belge et ont bénéficié de l'aide de complices, dont l'un se trouvait en Belgique et coordonnait les attentats en temps réel. La plupart ont combattu en Syrie et ont vécu dans le quartier bruxellois de Molenbeek. L'enquête franco-belge a conclu à l'existence d'une cellule terroriste commune aux attentats de Paris et Saint-Denis et aux attaques de Bruxelles du 22 mars 2016.

Salah ABDESLAM est le seul membre du commando terroriste encore en vie. Né le 15 septembre 1989 à Bruxelles, il grandit à Aubervilliers en banlieue parisienne puis dans le quartier belge de Molenbeek. Comptant parmi ses amis d'enfance Abdelhamid ABAAOUD, le coordinateur principal des attentats du 13 novembre, Salah ABDESLAM se radicalise après un passé délinquant. Il semble tenir un rôle important de logisticien dans les attaques du 13 novembre.

**Le commando du Stade de France** aurait été composé de quatre hommes :

- **Salah ABDESLAM** : ce Français de 26 ans d'origine marocaine, né en Belgique, est le logisticien présumé des attentats. Il était connu de la police belge pour des faits de banditisme. Le 13 novembre, après avoir déposé les terroristes du Stade de France, son rôle exact n'est pas

connu, mais il aurait abandonné son véhicule pour une raison qui reste à déterminer. Il a été arrêté le 18 mars 2016 à Molenbeek.

- **Bilal HADFI** : ce Français de 21 ans d'origine marocaine, vivant à Bruxelles, s'est radicalisé en 2014 avant de rejoindre la Syrie en 2015. Il était connu des services antiterroristes et des traces papillaires lui correspondant ont été identifiées par les enquêteurs sur une ceinture explosive retrouvée dans un tas d'ordures, rue Chopin, à Montrouge, peu après les attentats. Il a activé sa ceinture explosive aux abords du Stade de France.
- **Deux autres individus** se sont fait exploser près du Stade de France. Ils portaient des passeports syriens et auraient été contrôlés en Grèce en octobre 2015. Il s'agirait de deux Irakiens, envoyés en Europe pour commettre cet attentat.

**Le commando des cafés** comprenait vraisemblablement trois hommes, dans une Seat :

- **Abdelhamid ABAAOUD** : coordinateur des attentats du 13 novembre, ce Belge de 28 ans d'origine marocaine était connu des services antiterroristes belges en tant que cerveau présumé d'une cellule djihadiste démantelée à Verviers en janvier 2015. Après être parti en Syrie en 2014 et 2015, il a été condamné en son absence à 20 ans de prison. Son nom apparaît également dans la plupart des attentats et projets d'attaque en France et en Belgique en 2014 et 2015 : tuerie du Musée juif de Bruxelles, attaque contre le Thalys Amsterdam-Paris, assassinat d'Aurélie Châtelain à Villejuif, et projet d'attaque contre une salle de concert en France. Il est tué lors d'une intervention à Saint-Denis, le 18 novembre 2015 par les forces de l'ordre françaises.
- **Brahim ABDESLAM** : frère de Salah ABDESLAM, il a grandi à Molenbeek et s'est radicalisé au cours de l'année 2015. Il était connu de la police belge pour divers trafics ayant abouti à une condamnation à 20 mois de prison en 2005. Après avoir tenté de rejoindre la Syrie, il se fait exploser au Comptoir Voltaire, le 13 novembre 2015.
- **Chakib AKROUH** : ce Belgo-Marocain de 25 ans est probablement le troisième tireur des terrasses. Connu des services belges, il vivait lui aussi à Molenbeek, et s'était rendu une première fois en Syrie en janvier 2013. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis mai 2014 et avait été condamné en juillet 2015 à 5 ans de prison en Belgique pour son implication dans les réseaux de recrutement jihadistes. Il est tué par les policiers d'élites français lors d'une intervention à Saint-Denis, le 18 novembre 2015.

**Le commando du Bataclan** était composé de trois hommes, circulant dans une Polo :

- **Samy AMIMOUR** : ce Français de 28 ans, originaire de Seine-Saint-Denis, avait été mis en examen en 2012 pour association de malfaiteurs à but terroriste. Il était visé par un mandat d'arrêt international depuis 2013, année où il s'était rendu en Syrie.
- **Ismaël Omar MOSTEFAÏ** : ce Français de 29 ans vivait à Chartres où il s'est radicalisé après avoir commis divers délits entre 2004 et 2010. Il est alors inscrit sur une fiche S pour radicalisation, et s'est probablement rendu en Syrie entre 2013 et 2014.
- **Foued MOHAMMED AGGAD** : troisième terroriste du Bataclan, ce Français de 23 ans était parti en Syrie en décembre 2013 avec un groupe de dix Strasbourgeois. La plupart des membres de son groupe sont depuis rentrés de Syrie ou y ont trouvé la mort. A noter que le procès des membres de la cellule rentrés en France a eu lieu à Paris du 30 mai au 7 juin 2016.

Outre ces terroristes, d'autres individus sont soupçonnés d'avoir contribué aux attentats, dont :

- **Mohammed ABRINI** : ce Belgo-Marocain de 31 ans aurait été l'un des chauffeurs des frères ABDESLAM entre Bruxelles et Paris avant les attentats du 13 novembre, et de les avoir aidés à trouver des logements en banlieue parisienne. Résident à Molenbeek, il s'était rendu en Syrie en juin 2015. Le 22 mars 2016, jour des attentats de Bruxelles, Mohammed ABRINI était également présent à l'aéroport de Zaventem, où il devait faire exploser une bombe, ce qu'il n'a pas fait pour une raison qui reste à déterminer. Il s'était ensuite enfui et a finalement été appréhendé par la police belge le 8 avril 2016.
- **Khalid EL-BAKRAOUI** : frère d'Ibrahim EL-BAKRAOUI est l'auteur de l'attentat suicide du métro de Maelbeek le 22 mars 2016. Son nom est cité dans l'enquête sur les attentats du 13 novembre, puisqu'il aurait loué un logement pour les terroristes les ayant perpétrés.
- **Najim LAACHRAOUI** : ce Belge de 25 ans est mort dans l'explosion de sa bombe à l'aéroport de Bruxelles le 22 mars 2016. Après un départ pour la Syrie en février 2013, il a joué un rôle logistique clé dans les attentats du 13 novembre, potentiellement en tant qu'artificier. En effet, son ADN avait été retrouvée à proximité du Stade de France et au Bataclan. Son nom est également cité dans l'enquête sur l'attentat du Caire en février 2009.

## Enquête et procédure judiciaire

L'enquête, menée par six puis cinq juges instructeurs, a été qualifiée de « hors norme », avec 472 tomes et un million de pages, et menée en collaboration avec la justice belge.

Les enquêteurs français et belges sont rapidement arrivés à la conclusion que les attentats du 13 novembre 2015 et ceux de Bruxelles du 22 mars 2016 ont été l'œuvre de la même cellule terroriste, composée d'une quarantaine d'individus. Des suites des attentats et des opérations des forces de l'ordre françaises et belges, treize terroristes sont morts et une quinzaine a été interpellée.

Outre les attaques du 13 novembre, l'enquête révélerait l'existence d'un projet d'attentat qui aurait dû être commis par Abdelhamid ABAAOUD et un complice, le 18 ou le 19 novembre, dans le quartier de la Défense, en bordure de la capitale. Les deux individus auraient visé le centre commercial des Quatre Temps ainsi qu'un commissariat. Une opération du RAID et de la BRI, menée le 18 novembre à Saint-Denis sur la base de renseignements directement actionnables, a cependant déjoué l'attentat, et s'est achevée par la mort d'Abdelhamid ABAAOUD et de deux autres terroristes.

[Le 16 mars 2020, une ordonnance de mise en accusation a renvoyé 20 individus devant la cour d'assises de Paris, dont Salah ABDESLAM, seul membre encore en vie des commandos terroristes.](#)

14 des suspects sont aujourd'hui aux mains de la justice française ou de la justice belge dans ce dossier, dont des logisticiens, convoyeurs et intermédiaires présumés. Onze d'entre eux sont placés en détention provisoire et trois autres sont sous contrôle judiciaire. Six suspects sont visés par un mandat d'arrêt, dont un est détenu en Turquie. La plupart des cinq autres suspects sont présumés morts en zone irako-syrienne mais, faute de certitude sur leur sort, ils seront tout de même jugés par défaut.

**Salah ABDESLAM** est lui détenu en France depuis près de quatre ans et placé à l'isolement. Il sera jugé notamment pour association de malfaiteurs terroriste criminelle, meurtres en bande organisée en

relation avec une entreprise terroriste. Au cours de l'enquête, il a quasi systématiquement gardé le silence face aux magistrats instructions qui l'ont convoqué une dizaine de fois.

Selon les enquêteurs, lors des attentats du 13-Novembre, il a déposé les trois kamikazes du Stade de France, au nord de Paris, avant d'abandonner une ceinture explosive, laissant penser qu'il devait lui aussi mener une attaque suicide, même si finalement la ceinture s'était révélée défectueuse.

Proche du Belgo-Marocain Abdelhamid ABAAOUD, coordinateur présumé des attentats, il est accusé d'avoir eu un rôle important de logisticien, louant véhicules et planques en région parisienne, et également d'avoir convoyé à travers l'Europe, depuis la zone irako-syrienne, dix djihadistes pour la plupart impliqués dans les tueries de Paris et de Bruxelles du 22 mars 2016 (32 morts).

Salah ABDELSAM a été condamné le 23 avril 2018 par le tribunal correctionnel de Bruxelles pour sa participation à une fusillade à Bruxelles visant des policiers belges et français qui opéraient un contrôle de routine dans le cadre de l'enquête du 13 novembre 2015.

Le belge **Oussama ATAR**, soupçonné d'avoir planifié les attentats depuis la Syrie, sera lui jugé en son absence pour direction d'une organisation terroriste et complicité de meurtres en bande organisée. Ce vétéran du djihad, identifié sous le nom de guerre d'Abou Ahmed et considéré comme un émir de l'EI, n'a jamais été interpellé. Il est considéré comme mort par des services de renseignement.

[Le procès des attentats du 13 novembre 2015 devrait avoir lieu en 2021, et ce pour une durée de six mois.](#)

Le recours déposé par une trentaine de victimes des attentats du 13 novembre 2015 concernant les « défaillances » de l'Etat, notamment sur la détection des djihadistes et la sécurisation du Bataclan, a été rejeté mercredi 18 juillet 2018 par le tribunal administratif de Paris.

## CATHERINE BERTRAND



**Catherine Bertrand (un nom d'emprunt), 40 ans, habite en Région Parisienne et aime avant tout la création artistique et la musique.**

Elle était au Bataclan le 13 novembre 2015 lors de l'attaque terroriste. Non blessée physiquement mais souffrant de dommages psychologiques, elle s'est réfugiée dans la peinture, puis le dessin pour faire comprendre aux proches ce qu'il se passait dans sa tête. C'est là qu'elle a découvert le syndrome du Stress Post-traumatique. Elle a beaucoup dessiné sur son mal être, concrétisé sous forme d'un gros boulet, avec toujours une pointe d'humour et d'autodérision. Archiviste photo de formation, elle a auto-édité sa bande dessinée "Les chroniques d'une survivante", en 2017. Les 500 premiers exemplaires se sont écoulés en trois mois. Suite au succès rencontré, l'ouvrage a été publié aux Éditions de La Martinière en 2018.

En 2018, elle a suivi une formation pour devenir graphiste-illustratrice professionnelle.

Depuis, elle a décidé de se consacrer pleinement à la création artistique pour se reconstruire. Entre livres, peintures, illustrations d'actualités, Catherine collabore avec diverses associations (AFVT, Life for Paris) pour témoigner de son traumatisme, parler des souffrances invisibles, inciter à parler, lutter contre la radicalisation et entretenir le devoir de mémoire.



## Vidéo témoignage et retranscription

[Lien Youtube](#)



*« Alors c'était un vendredi, c'était une soirée de week-end, donc on avait prévu de s'amuser avec un ami. On est allés ce soir-là au Bataclan pour voir le groupe Eagles of Death Metal. Je suis une habituée du Bataclan donc j'avais mes petites places fétiches qui étaient déjà prises donc on a décidé d'aller au balcon. Au bout d'un moment on a entendu ce qu'on pensait être des pétards. Donc il y a eu un moment vraiment où on n'était vraiment pas dans la réalité pour le coup. On croyait que c'était une blague ou alors que ça faisait partie du show. Parce qu'on entendait les*

*pétards à travers les enceintes. Donc je voyais la fosse, je voyais les gens tomber les uns après les autres, mais mon cerveau ne réalisait pas du tout. Je n'avais pas d'émotion en fait, j'étais dans un état dissociatif, ça je l'ai appris après. A un moment, il y a un monsieur qui est venu pour nous dire « Il faut partir là, il faut partir », on est partis mais on n'a pas pu s'échapper tout de suite. On était bloqués dans une cage d'escalier. On voulait descendre par le passage Amelot sauf qu'il y avait tellement de monde que ça ne bougeait pas, ça ne descendait pas. On est resté dans cette cage d'escalier je ne sais même pas combien de temps. Jusqu'à un moment où il y a eu des mouvements de foule, on était un peu pris entre deux mouvements de foule. On a fini par sortir quand les tirs se sont arrêtés dans la rue. Moi je me souviens avoir couru comme je n'ai jamais couru de ma vie, vraiment, je ne me suis pas retournée. Dans la panique, je me suis trompée. J'étais complètement désorientée et je me suis retrouvée devant le Bataclan café. Et dans la panique encore j'ai trébuché sur un corps. Et ce contact avec ce corps m'a fait sortir de cet état dissociatif. Moi j'ai failli me faire écraser en voulant traverser le boulevard Voltaire tellement j'étais dans un état de panique total. Je n'ai même pas vu qu'il y avait une voiture qui arrivait. Et j'ai couru couru avec mon ami. J'ai baissé la tête dans le taxi pendant tout le trajet parce que j'avais peur de me prendre une balle à travers la vitre parce que j'avais juste l'impression que tout Paris était visé. Et comme moi on avait essayé de me viser on pouvait peut-être me traquer jusqu'à chez moi. Voilà y a un délire paranoïaque qui se crée. Mais en même temps j'étais euphorique, y a eu un côté vraiment euphorique où les gens m'appelaient par qu'ils s'étaient inquiétés, ils étaient en larmes au téléphone il a fallu que je les rassure. Moi j'étais euphorique : « C'est super, je suis en vie, je ne suis même pas blessée ». On peut avoir un stade euphorique, moi je l'ai eu dans le taxi. Après on est rentrés chez nous. Moi dans ma tête je n'avais rien, c'était juste une mauvaise soirée. En fait je ne me rendais même pas compte de la gravité de ce qu'il s'était passé. Et pourtant j'avais vu des choses, je les avais vues, mais je pense que mon cerveau m'a protégée. Il y a un côté euphorique, où on se dit c'est super je ne suis pas morte, je ne suis pas blessée. Puis il y a un autre côté c'est bizarre parce que je ne vais pas très bien non plus. Au bout d'un moment on a compris qu'il fallait faire quelque chose donc on a appelé un numéro qu'on avait vu à la télé et c'est là qu'on nous a dit qu'il fallait aller à l'hôpital pour être pris en charge. Le souci c'est que j'ai compris que je ne m'en sortais pas comme ça mais je pensais que ça me prendrait quelques semaines pour me reconstruire et qu'après tout irait mieux. J'avais toujours cet espoir que ça aille mieux. Et il y a un moment où à force de se battre et de se dire : « Ça va aller, ça va aller », bah il y a un moment où ça va plus du tout. Et ce moment-là, quand on sort de la phase du déni et qu'on se rend compte à quel point on est blessés dans la tête, là c'est dur.*

*On sort du déni on se rend compte des dégâts et effectivement c'est un mal pour un bien parce que la prise de conscience fait qu'on demande de l'aide. Moi je me suis toujours sentie beaucoup plus libre en dessin que quand je m'exprime oralement, effectivement les mots limitent. Et du coup j'ai commencé à dessiner des petites scènes sur mon quotidien, ma nouvelle vie : voilà comme ça se passe depuis que je suis sortie de ce Bataclan. Du coup, mes amis rescapés ont adoré mes dessins, ils m'ont dit que c'était vraiment utile et c'est là que j'ai eu l'idée d'en faire un livre. Une sorte de bande-dessinée même s'il n'y a pas de case qui s'appelle « Les Chroniques d'une survivante » où j'explique ma reconstruction, tout ce qu'il se passe après le 13 novembre. Des situations complètement ubuesques, avec mon médecin, avec mon psychiatre, avec les gens dans la rue... Il faut essayer de prendre un peu de recul, essayer de rire des situations qu'on vit au quotidien, c'est parfois des choses assez rigolotes. Du genre on m'a déjà dit : « Allez tu ne vas pas te laisser abattre ». Moi je préfère en rire que d'en pleurer. Déjà le message passe mieux et surtout je ris de moi, je suis dans une méthode d'autodérision où je ris de mon nouveau moi, de comment je suis devenue. Donc ces dessins-là étaient aussi un moyen de reconnecter un peu tout, en disant voilà ce qu'il se passe dans ma tête. Voilà ce dessin pour expliquer comment ça se passe, pourquoi on n'est pas bien, etc. »*



## NOTIONS : VICTIME DIRECTE / RECONSTRUCTION / TÉMOIGNAGE / DÉNI / ÉTAT DE STRESS POST-TRAUMATIQUE (ESPT)

### QUESTIONS

#### **Pourquoi Catherine est-elle victime du terrorisme ?**

Elle était présente dans la salle de concert le jour de l'attentat au Bataclan. Elle est une victime directe.

#### **Comment réagit Catherine pendant l'attentat ?**

Au début, elle ne réalise pas ce qui se passe. Pour elle, les coups de feu étaient des pétards, une blague, elle croyait que cela faisait partie du concert. Elle voit les gens dans la fosse tomber un à un, mais elle ne ressent aucune émotion, elle est sidérée.

#### **Comment comprenez-vous cette phrase « *mon cerveau m'a protégée* » ?**

Elle décrit ce qu'on appelle l'état dissociatif. Dans des situations de menace extrême, le cerveau bloque les émotions, se met « en mode automatique » pour supporter la réalité. C'est un réflexe de survie.

#### **Que dit Catherine de sa vie après l'attentat ? Qu'a-t-elle raconté dans son livre ?**

Elle décrit les différentes phases qu'elle a traversées après l'attentat : l'euphorie d'être en vie, de ne pas être blessée physiquement, le déni de la violence qu'elle vient de subir, la culpabilité du survivant, le traumatisme psychique qui est une blessure invisible.

Elle l'exprime dans son livre par le dessin, elle raconte le quotidien d'une personne qui souffre du syndrome post-traumatique : les cauchemars, les flashes back, l'hypervigilance, les difficultés à se concentrer, les crises d'angoisse, l'irritabilité, l'hyper émotionnalité, le sentiment de décalage et d'incompréhension avec les autres.

### QUESTIONS (suite)

#### Quel moyen utilise-t-elle ?

Elle va utiliser le dessin pour témoigner de ce qu'elle a vécu après l'attentat, de sa vie au quotidien. Car pour elle, les mots limitent, alors qu'elle se sent plus libre par le dessin. Elle utilise aussi l'auto-dérision, l'humour pour prendre du recul.

#### Qu'est-ce que son témoignage vous permet de comprendre sur le terrorisme et ses conséquences ?

Un acte terroriste peut engendrer un traumatisme psychique chez les victimes. Elles doivent vivre avec et cela a un impact sur leur vie et celles de leurs proches.

### THÉMATIQUES

- ❖ Pourquoi témoigner ? pour que les gens sachent et comprennent ce qui s'est passé, pour ne pas oublier
- ❖ Comment témoigner : les mots, le dessin, l'humour
- ❖ L'importance de la création artistique pour s'exprimer, aller mieux, communiquer...
- ❖ Le rapport aux autres et la question de la blessure psychique qui est invisible

### EXERCICES

- ❖ Raconter ou imaginer une scène où vous avez eu l'impression d'être complètement en décalage avec les autres
- ❖ Dessiner la blessure de Catherine
- ❖ Catherine dessine son traumatisme sous la forme d'un boulet : quels sont vos boulets ? Comment symboliseriez-vous les belles choses de votre vie ? Dessinez-les.
- ❖ Quel mot choisir pour caractériser Catherine ?

## Vidéo définition « Exutoire » et retranscription

[Lien Youtube](#)



« Pourquoi ? Parce que la création artistique m'a sauvée et me sauve encore tous les jours. Pour moi c'est une manière de me défouler et de sortir toute la colère que j'ai en moi, tous les sentiments négatifs que je peux avoir, je les dépose en fait. On se sent, enfin moi je me sens personnellement beaucoup plus légère une fois que j'ai déposé sur papier que ce soit de la peinture, du crayon à papier tout simple. Sortir des choses pas forcément logiques, pas forcément belles, mais sortir. On dessine pour soi donc c'est comme une autothérapie, un exutoire pour moi. Pour

vraiment se reconcentrer sur soi et c'est extrêmement... c'est extrêmement libérateur. »



### NOTIONS : EXUTOIRE / ART / THÉRAPIE

#### QUESTIONS

**Comment le dessin permet à Catherine de se reconstruire après l'attentat ?**

Le dessin a permis à Catherine de se défouler, de sortir toute la colère qu'elle a en elle, tous les sentiments négatifs qu'elle peut ressentir. Le dessin permet de mettre à distance ce qu'elle ressent et pense, et parfois d'en rire. Elle permet aussi à ses lecteurs de comprendre ce qu'elle vit.

Le boulet est à la fois la métaphore du stress et le personnage principal de *Chroniques d'une survivante*, son récit illustré. L'art est une autothérapie. Il permet de recentrer sur soi, c'est extrêmement libérateur.

#### THÉMATIQUES

- ❖ L'art pour dire la souffrance, pour faire passer des messages.
- ❖ La fonction de l'humour pour dire la souffrance, rendre les choses plus tolérables, prendre du recul, pour dénoncer.

#### EXERCICES

- ❖ Imaginer des façons de se défouler pour surmonter de manière positive la tristesse et la colère.
- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du mot exutoire
- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du nom de Catherine.

# GEORGES SALINES



Georges Salines est né en 1957 à Sète. En 1980, il a épousé Emmanuelle, qui, comme lui étudiait la médecine. Ils ont eu trois enfants. Les deux premiers, Clément et Guilhem sont nés pendant leurs études à Montpellier. La troisième, Lola, est née en 1986 à Tarbes où Georges exerçait comme médecin de santé publique. La famille a ensuite vécu en Martinique, puis en Egypte où Georges était en charge de la coopération franco-égyptienne dans le domaine de la santé. Depuis 1998, Georges, Emmanuelle et leurs enfants vivent à Paris. Georges et Emmanuelle ont poursuivi leur carrière de médecins de santé publique, lui dans le domaine de la santé environnementale, elle dans celui du dépistage des cancers. Clément est devenu avocat, Guilhem illustrateur et dessinateur, Lola éditrice de livres pour enfants et adolescents.

Le 13 novembre 2015, Lola a été assassinée au Bataclan par un commando du groupe Etat islamique. Dès le lendemain de l'attentat, Georges a lancé des appels à défendre les droits des victimes et à combattre le terrorisme djihadiste en rejetant les amalgames et les pulsions revanchardes. En janvier 2016, il a créé avec d'autres victimes l'association *13onze15 : fraternité et vérité*, dont il a été le président jusqu'en septembre 2017, et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Depuis 2016, il intervient fréquemment dans les médias et devant des publics variés pour combattre toutes les formes d'intolérance et de violence politique et religieuse. Il le fait notamment depuis mars 2018 dans les lycées et les collèges dans le cadre d'un programme mis en place par l'AfVT avec le soutien du ministère de l'éducation nationale et du CIPDR. Georges Salines est l'auteur de deux livres : *L'Indicible de A à Z* (Le Seuil, 2016) et *Il nous reste les mots* (Robert-Laffont, 2020) co-écrit avec Azdyne Amimour, père d'un des trois assaillants du Bataclan.

## Vidéo témoignage et retranscription

[Lien Youtube](#)



*« Je m'appelle Georges Salines, j'ai 62 ans, j'avais 58 ans en 2015. Je suis marié, j'avais 3 enfants : deux garçons et une fille. Lola, qui était la plus jeune, elle avait 28 ans le 13 novembre 2015 et ce soir-là elle est allée au Bataclan. Je l'avais vue le jour même mais je ne savais pas qu'elle allait au Bataclan le soir. Je l'ai appris par un coup de téléphone de mon fils qui nous a réveillés ma femme et moi un peu après minuit parce qu'il n'arrivait pas à joindre sa sœur et il nous a appris ce qu'il se passait à Paris ce soir-là parce que nous n'avions pas regardé la télévision, donc on ne*

*le savait pas. Donc j'ai passé les 18 heures suivantes à chercher ma fille dans tous les hôpitaux et jusqu'à la morgue de l'Institut médico-légal. J'ai lancé de nombreux appels et messages sur les réseaux sociaux et j'ai fini par apprendre son décès vers 18h dans de très mauvaises conditions d'annonce puisqu'en fait l'information m'est arrivée initialement via des fuites sur les réseaux sociaux, pour vous dire... Donc évidemment ce samedi 14 novembre a été la pire journée de ma vie. J'en suis sorti d'abord avec cet énorme coup de massue, qu'on prit comme moi tous les parents de victimes décédées ce jour-là, mais*

*aussi avec une indignation et une inquiétude. Une indignation par rapport au dispositif mis en place : le dispositif d'information aux familles de victimes, de soutien, d'accompagnement, qui était manifestement insuffisant. Et d'autre part une inquiétude sur ce que ces attentats révélaient des fractures de la société française et des possibles conséquences qu'il pouvait y avoir. L'ensemble de la presse française avait mon numéro de téléphone portable puisque je l'avais mis sur les réseaux sociaux lorsque j'étais à la recherche de ma fille. J'ai eu très tôt des contacts médiatiques et j'ai essayé très tôt de faire passer ces messages-là. Mais j'ai laissé un peu de côté ce rôle public pendant quelques semaines parce que j'étais incapable de l'assumer, ma famille était incapable de l'assumer, on était vraiment dans le deuil. Et je ne l'ai repris qu'au début de l'année 2016 lorsque nous avons créé avec quelques autres l'association 13onze15 Fraternité et vérité. Nous l'avons créée le 9 janvier 2016 et ma motivation initiale était tout simplement d'échanger, de partager avec des personnes qui avaient suivi le même parcours que moi. On a échangé sur des objectifs possibles et on s'est rendu compte assez vite qu'on en avait de nombreux : s'informer déjà sur les démarches à effectuer, se filer des tuyaux en quelque sorte, se soutenir mutuellement et ensuite témoigner auprès des pouvoirs publics sur les dysfonctionnements, exiger de participer aux retours d'expériences, exiger d'être entendus pour que les dispositifs s'améliorent. Bref c'était des tâches assez nombreuses. On a mis aussi très vite dans l'intitulé de notre association, puisqu'elle s'appelle 13onze15 Fraternité et vérité, on voulait être des frères les uns pour les autres. Être capable de s'engueuler certes mais s'aimer sans condition et se soutenir. Mais aussi c'était un message de fraternité vis-à-vis de l'ensemble de la société, c'était un message de refus de la haine. Et dans le même temps, dans les semaines qui ont suivi le 13 novembre, j'ai dû commencer à écrire au début du mois de décembre. Et pendant quelques mois, comme j'avais un peu de mal à dormir la nuit je me réveillais très tôt le matin et j'ai écrit un petit livre qui s'appelle L'Indicible de A à Z qui est une sorte de dictionnaire. Et comme ma famille me voyait écrire, à un moment donné mon fils aîné a voulu lire ce que j'avais écrit et il m'a dit : « Tu devrais le publier, ce serait important de le publier ». Ma fille était éditrice donc elle avait une copine qui avait fait la même formation d'éditrice qu'elle et qui est agent littéraire. Elle m'a mis en contact avec un éditeur et c'est comme ça que les choses se sont faites. J'ai écrit pour moi et c'était vraiment un rôle thérapeutique pour moi. C'est ce que j'ai fait de plus... j'ai vu un psy une fois. On a discuté c'était intéressant, mais je n'ai jamais pris de médicament, je n'ai jamais entamé de thérapie. Ma thérapie ça a été l'écriture et je l'ai fait clairement dans ce but. Ce livre est paru en septembre 2016 et il a eu une conséquence c'est que j'ai commencé à être invité à droite à gauche pour des lectures et des interventions. Notamment des enseignants qui m'ont amené des élèves ou des groupes de jeunes ou qui m'ont invité à me déplacer pour témoigner. Et ce travail m'a paru extrêmement motivant et extrêmement important et finalement lorsqu'on avait inscrit dans les buts de l'association le fait de participer aux efforts pour la compréhension du phénomène terroriste et pour sa prévention : on était capables à partir de notre expérience de les faire réfléchir sur l'utilisation de la violence pour faire avancer quelque idée qu'elle soit et le rejet de cette violence. »*



**NOTIONS : VICTIME INDIRECTE / FRATERNITÉ / VÉRITÉ / SOLIDARITÉ / ENGAGEMENT / TÉMOIGNAGE/ SENSIBILISATION / LOI**

#### QUESTIONS

**Pourquoi Georges est-il victime de terrorisme ?**

Sa fille Lola a été assassinée dans l'attentat au Bataclan en 2015. C'est une victime indirecte.

## QUESTIONS (suite)

### Dans quelles conditions Georges apprend-il le décès de sa fille Lola ?

Il apprend le décès de sa fille le lendemain à 18h, après avoir téléphoné dans les hôpitaux, à l'institut médico-légal et lancé des appels sur les réseaux sociaux. Personne ne lui annonce officiellement, il l'apprend par une fuite sur les réseaux sociaux.

### Pour Georges ressent-il de l'indignation et de l'inquiétude en plus de son chagrin le 13 novembre 2015 ?

Il est indigné face à l'insuffisance du dispositif mis en place pour soutenir et informer les familles des victimes.

Il est inquiet car pour lui l'attentat révèle les failles et les fractures de la société française. Il craint qu'elle se divise encore plus et que se déclenche un engrenage de la violence.

### Quels sont le nom et les objectifs de l'association créée par Georges et d'autres victimes le 9 janvier 2016 ? Pourquoi avoir choisi ce nom ?

L'association 13Onze15 Fraternité et Vérité est une association de victimes. Elle a pour objectifs de permettre aux victimes de se retrouver et d'échanger, d'être accompagnées dans leurs démarches, de se faire entendre par les pouvoirs publics pour améliorer les dispositifs de prise en charge des victimes du terrorisme, de sensibiliser la société aux conséquences du terrorisme et de faire de la prévention.

**13Onze15** est la date de l'attentat qui rassemble les membres de l'association.

**Fraternité** : parce que les membres forment une nouvelle famille. L'association prône la fraternité et refuse la haine.

**Vérité** : l'association veut que la vérité soit faite sur les attentats du 13 novembre

### Qu'est-ce qui permet à Georges de faire face après la mort de Lola ?

**L'écriture** : il a écrit *L'Indicible de A à Z*. Ce livre qu'il a d'abord écrit pour lui a joué un rôle thérapeutique.

**Le témoignage** : Georges témoigne dans des classes. C'est important pour lui parce que son expérience permet aux élèves de réfléchir à la violence et ses conséquences.

### En quoi est-ce important pour Georges de témoigner devant des jeunes ?

En témoignant de ce qu'il vit en tant que victime du terrorisme, Georges permet de faire comprendre la réalité du terrorisme et de faire réfléchir des jeunes qui ne le connaissent que par les médias et les réseaux sociaux et qui peuvent être sensibles à des discours excusant les terroristes voire des discours de propagande. Son témoignage permet aussi de faire réfléchir à l'utilisation de la violence, à la question de la haine et de la vengeance. C'est à la fois de la sensibilisation et de la prévention.

En témoignant, Georges agit contre le terrorisme.

### THÉMATIQUES

- ❖ L'engagement associatif
- ❖ Comment les victimes sont-elles actrices de la lutte contre le terrorisme ? Association, prévention, sensibilisation.
- ❖ Les valeurs de la République française : Liberté, Égalité Fraternité
- ❖ L'indicible
- ❖ Se faire entendre dans les médias

### EXERCICES

- ❖ Faire un portrait de Georges
- ❖ Quels mots choisiriez-vous pour caractériser Georges ?
- ❖ Et vous, que feriez-vous pour lutter contre le terrorisme ?
- ❖ Quelle(s) valeur(s) incarnent Georges selon vous ?
- ❖ Pour vous, y a-t-il un évènement dans votre vie qui est indicible ?
- ❖ A plusieurs, réalisez un abécédaire avec les mots qui évoquent des choses essentielles dans votre vie.

## Vidéo définition « Vivre ensemble » et retranscription

[Lien Youtube](#)



« Vivre ensemble ça me paraît presque une évidence car il n'y a pas d'alternative. Le contraire de vivre ensemble, c'est mourir séparément. La France est diverse et elle le restera. Ça ne veut pas dire qu'on doit tolérer des idées, des attitudes, des comportements qui sont intolérables. Justement vivre ensemble c'est aussi la capacité de se parler et même de se disputer, peut-être d'interdire toutes les formes d'incitations à la haine ou d'incitation à la violence et c'est déjà notre loi. Mais nous devons vivre ensemble et nous parler. »



**NOTIONS : VIVRE ENSEMBLE / FRATERNITÉ / TOLÉRANCE / VIOLENCE / DROITS ET DEVOIRS**



## QUESTIONS

### **Vivre ensemble pour Georges, qu'est-ce que cela veut dire ?**

C'est accepter la diversité de notre société et tolérer les différences.

C'est être capable de se parler, de discuter, même de se disputer. Pourtant ce n'est pas tout accepter : la limite, c'est le respect de l'autre. Vivre ensemble c'est aussi poser des règles qui sanctionne les comportements et idées qui menacent les membres d'une société. La loi en France garantit les libertés fondamentales comme la liberté d'expression, la liberté de conscience par exemple. Mais elle sanctionne tout comportement qui met en danger la vie d'autrui, incite à la haine et à la violence contre des individus.

### **Quel est le contraire de "vivre ensemble" ?**

"Le contraire de vivre ensemble, c'est mourir séparément", déclare Georges. Ainsi il célèbre à la fois le prix de la vie et la valeur des liens sociaux.

## THÉMATIQUES

- ❖ La liberté
- ❖ Le rôle de la loi
- ❖ Qu'est-ce qui fonde une société ? Les valeurs communes de la société française
- ❖ La diversité et les discriminations

## EXERCICES

- ❖ Ecrire autour des mots "ensemble" et "séparément" : « Ensemble, nous... », « Séparément, je... »
- ❖ Qu'est-ce qui vous divise ? Qu'est-ce qui vous rassemble ?
- ❖ Réaliser un mur de mots ou une fresque exprimant le vivre-ensemble.
- ❖ Réaliser un acrostiche autour de "vivre ensemble"
- ❖ Réaliser un acrostiche autour du nom de Georges
- ❖ Jeu des contraires à partir de la phrase "Le contraire de vivre ensemble, c'est mourir séparément"

# Attentats à l'aéroport et dans le métro de Bruxelles (Belgique)

22 mars 2016

## Le contexte

Dans un contexte de radicalisation islamiste et d'expansion du terrorisme, de nombreux jeunes français et belges radicalisés partent en Syrie pour faire le djihad et reviennent en Europe avec des projets d'attentats. Depuis 2012, la France et la Belgique sont touchés par une vague d'attentats historique.

Les attaques de Bruxelles reprennent le mode opératoire des tueries de masse perpétrées par la plupart des groupes djihadistes contemporains : une série d'attaques dans des lieux publics, perpétrées à l'arme automatique et/ou à l'explosif (ceintures explosives, engins improvisés). Ces attentats présentent des similarités avec ceux de Mumbai (Inde) en 2008, et de Paris et Saint-Denis, le 13 novembre 2015.

## Le déroulé des faits

Au matin du 22 mars 2016, aux alentours de 7h45, un taxi dépose trois hommes et leurs valises à l'aéroport de Bruxelles, situé au nord-est de la capitale belge. Les trois terroristes sont partis un peu plus tôt de la banlieue bruxelloise de Molenbeek.

Peu avant 8h, l'un des terroristes fait exploser une première bombe contenue dans sa valise, au niveau de la ligne d'enregistrement des bagages à proximité du comptoir 11.

Quelques secondes plus tard, une seconde déflagration retentit au comptoir 2, un deuxième terroriste ayant fait exploser une bombe dissimulée dans ses bagages. L'aéroport est alors évacué. Pour une raison inconnue, le troisième terroriste ne déclenche pas sa bombe et s'enfuit.

Arrivées sur place, les forces de sécurité belges vont trouver un sac contenant ce troisième engin explosif, plus puissant que les deux précédents. L'engin explose à l'arrivée des démineurs, sans faire de victimes. Ce double attentat-suicide provoque la mort d'une vingtaine de personnes et blesse des dizaines de voyageurs. Les explosions ont provoqué des dégâts considérables, forçant les autorités à fermer l'aéroport pour plusieurs semaines.

À 9h11, un quatrième terroriste fait exploser un engin explosif à l'intérieur d'une rame du métro bruxellois, alors que celle-ci quitte la station Maelbeek, dans le quartier des institutions européennes de la capitale. L'explosion qui intervient dans la deuxième voiture du métro est d'une grande violence et ravage la rame. À cette heure d'affluence, l'attentat fait de nombreuses victimes, et tue également le terroriste. La station est ensuite évacuée et l'ensemble du métro bruxellois est fermé.

## Les victimes

Les attentats ont causé la mort de 32 personnes, et blessé près de 340 individus.

<b>DIXON David</b>	<b>HETCH Leopold</b> (20 ans)
<b>FAZAL Sabrina</b> (24 ans)	<b>LAFQUIRI Loubna</b>
<b>MIGOM Bart</b> (21 ans)	<b>DENG Jingquan</b> (24 ans)
<b>PINCZOWSKI Sascha</b> (26 ans)	<b>CIBUABUA Yves</b> (27 ans)
<b>VISART Lauriane</b> (27 ans)	<b>BASTIN Aline</b> (29 ans)
<b>DEFIZE Mélanie</b> (29 ans)	<b>PINCZOWSKI Alexander</b> (29 ans)
<b>SCINTU-WAETZMANN Jennifer</b> (29 ans)	
<b>SHULTS Stéphanie</b> (29 ans)	<b>ALTEGRIM Johanna</b> (30 ans)
<b>SHULTS Justin</b> (30 ans)	<b>GANESAN Raghavendran</b> (31 ans)
<b>RUIZ Adelma Marina Tapia</b> (36 ans)	<b>MARTINEZ Gail Minglana</b> (41 ans)
<b>WEAH Elita</b> (41 ans)	<b>DELESPESE Olivier</b> (45 ans)
<b>GILLES Laurent</b> (46 ans)	<b>RIZZO Patricia</b> (48 ans)
<b>VANSTEENKISTE Fabienne</b> (51 ans)	<b>VALCKE Rosario</b> (56 ans)
<b>COOPMAN Nic</b> (58 ans)	<b>VAN STEEN Johan</b> (58 ans)
<b>PANASEWICZ Janina</b> (61 ans)	<b>VIKTORSSON Berit</b> (63 ans)
<b>LECAILLE Marie</b> (68 ans)	

## Le profil des auteurs

Si la cellule ayant organisé et conduit les attentats de Bruxelles est composée de nombreux individus, seuls trois terroristes a priori ont effectivement perpétré les attentats. Ces attaques auraient été commises par une cellule de Daesh commune aux attentats de Paris et Saint-Denis.

- **Ibrahim EL-BAKRAOUI** : ce citoyen belge de 30 ans s'est fait exploser à l'aéroport de Zaventem. Il avait été condamné en 2010 à neuf ans de prison en Belgique pour un braquage à main armée. Il a également permis au terroriste Salah ABDELSAM, recherché pour les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis, de se cacher en banlieue de Bruxelles.
- **Khalid EL-BAKRAOUI** : frère d'Ibrahim EL-BAKRAOUI, il est l'auteur de l'attentat suicide du métro de Maelbeek. Son nom est cité dans l'enquête sur les attentats du 13 novembre, car il aurait loué un logement pour les terroristes les ayant perpétrés. Il était visé depuis décembre 2015 par des mandats d'arrêt européen et international par les juges d'instruction belges.
- **Najim LAACHRAOUI** : ce Belge de 25 ans est mort dans l'explosion de sa bombe à l'aéroport de Bruxelles le 22 mars 2016. Après un départ pour la Syrie en février 2013, il a joué un rôle logistique clé dans les attentats du 13 novembre, potentiellement en tant qu'artificier. En effet, son ADN avait été retrouvée à proximité du Stade de France et au Bataclan. Son nom est également cité dans l'enquête sur l'attentat du Caire en février 2009.

D'autres individus auraient contribué directement à ces attentats, dont :

- **Mohammed ABRINI** : ce Belgo-Marocain de 31 ans était le dernier terroriste fugitif recherché pour les attentats du 13 novembre, en qualité de chauffeur des frères ABDESLAM entre Bruxelles et Paris, et pour les avoir aidés à trouver des logements en région parisienne.

Résident à Molenbeek, il s'était rendu en Syrie en juin 2015. Le 22 mars 2016, Mohammed ABRINI était présent à l'aéroport de Zaventem, où il devait faire exploser une bombe, ce qu'il n'a pas fait pour une raison qui reste à déterminer. Il s'était ensuite enfui et a finalement été appréhendé par la police belge le 8 avril 2016

- **Ossama KRAYEM** : ce Suédois de 23 ans d'origine syrienne s'est radicalisé au cours de l'année 2013, avant de rejoindre Daesh en Syrie en 2015. Il prévoyait de se faire exploser à la station de métro Malbeek, comme Khalid EL-BAKRAOUI, mais il y a renoncé pour une raison inconnue. Il a été arrêté le 8 avril 2016 en Belgique, en compagnie de Mohammed ABRINI

## Enquête et procédure judiciaire

Les attentats de Bruxelles sont revendiqués dans l'après-midi même du 22 mars 2016 par un court communiqué de Daesh, dont la teneur et la date de parution, inhabituelles pour ce groupe, témoignent vraisemblablement d'une action précipitée. Les enquêteurs français et belges sont rapidement arrivés à la conclusion que les attentats de Paris et Saint-Denis et ceux de Bruxelles ont été l'œuvre de la même cellule terroriste, composée d'une quarantaine d'individus.

Des suites des attentats et des opérations des forces de l'ordre françaises et belges, treize terroristes sont morts et une quinzaine a été interpellée. Les deux dossiers sont intimement liés, comme en témoignent les opérations de police franco-belges en banlieue de Bruxelles à la mi-mars 2016, qui se soldent par la mort de Mohammed BELKAID, et par l'arrestation de Salah ABDESLAM, quatre jours avant les attentats de Bruxelles. ABDESLAM est l'un des deux survivants de l'équipe ayant perpétré les attentats du 13 novembre 2015.

En outre, les opérations de police suivant les attaques de Bruxelles se sont conclues par six arrestations en banlieue de la capitale belge, et une en région parisienne, où un proche d'Abdelhamid ABAAOUD, coordinateur présumé des attaques du 13 novembre a été arrêté. Il s'agit de **Reda KRIKET**. L'hypothèse d'une action précipitée à Bruxelles est confortée par les dires de l'un des suspects arrêtés, Mohammed ABRINI, qui déclare lors de ses auditions que Daesh cherchait à frapper à nouveau la France, mais que les avancées de l'enquête franco-belge, en particulier l'arrestation de Salah ABDESLAM, les avait poussés à changer de cible et frapper Bruxelles, où se trouvait l'essentiel des membres de la cellule.

L'instruction est toujours en cours.

# PHILIPPE VANSTEENKISTE

**Philippe Vansteenkiste est né en Belgique en 1968. Il est marié, père de famille et vit en Belgique.**

**Le 22 mars 2016 au matin, Philippe Vansteenkiste apprend la nouvelle de l'attentat de l'aéroport de Zaventem où travaille sa sœur Fabienne. L'heure de l'attaque ne correspondant pas aux horaires de travail de Fabienne, la famille ne s'inquiète pas immédiatement. Très vite pourtant, l'absence de nouvelles de la part de Fabienne questionne, et la famille se mobilise pour obtenir des informations.**

Après plus de 3 jours d'informations contradictoires, de réactions maladroites des institutions belges, des médias, la famille Vansteenkiste apprendra que Fabienne est décédée dans l'attentat.

Suite à cette douloureuse expérience, la famille remarque qu'il est difficile d'entrer en lien avec d'autres victimes et prend la décision de créer une association de victimes : V-Europe, dont il est directeur. Sur la base de cette initiative, Philippe Vansteenkiste travaille depuis à sensibiliser les milieux institutionnels et politiques aux besoins et aux nécessités de suivi et de prise en charge des victimes du terrorisme.

## Vidéo témoignage et retranscription

[Lien Youtube](#)



*« Donc le 22 mars 2016, le matin, je conduis mes enfants à l'école et c'était le seul jour où je n'avais pas mis la radio parce que ma femme me disait que les enfants entendaient toujours de mauvaises nouvelles à la radio donc qu'il fallait couper. Et donc j'ai mis un bon CD de Michel Polnareff, que depuis ce moment-là je ne peux plus écouter malheureusement. Mais donc j'arrive vers 8h à l'école et j'entends qu'il y a eu une explosion à Zaventem. Première information c'était que c'était peut-être quelque chose avec du gaz, c'était très flou mais je ne m'inquiète pas parce que ma sœur travaille à l'aéroport et en général elle finit ses*

*shifts à 6h du matin, donc je ne m'inquiète pas trop. Et puis 10 minutes, un quart d'heure plus tard je reçois un petit coup de fil de maman qui me dit : « J'essaie de joindre Fabienne, il n'y a pas moyen ». Je lui dis que si elle est à l'aéroport son premier réflexe sera d'aider les gens, elle a travaillé durant longtemps comme bénévole à la Croix Rouge donc vraiment je ne m'inquiète pas. 8h45, donc trois quarts d'heure après les faits je suis en train de parler avec quelqu'un et tout à coup je bloque. Et j'ai vraiment le sentiment que ma sœur est partie. Qu'elle est passée et qu'elle est partie. Et à ce moment-là je me dis que ça va très mal, que je dois rentrer chez mes parents. On essaie de localiser ma sœur, pas moyen. Directement j'appelle la famille : son mari, les enfants de ma sœur et on commence à faire une cellule de crise. C'est assez difficile parce qu'on n'arrive pas à trouver quelconque réponse, les lignes sont fortement occupées, parfois il y a des réactions non professionnelles envers nous donc il n'y a pas de réassurance donc on cherche, on cherche. Et puis finalement cette recherche a duré 3 jours et demi. Donc le 22 mars c'était un mardi et puis le jeudi après-midi on a reçu un coup de fil nous disant de nous présenter à la DVI. La DVI c'est la police qui fait l'identification des gens décédés. Mais à ce moment-là on commence à comprendre qu'il y a un grand souci. On avait des messages contradictoires, des gens qui nous disaient qu'elle était morte, c'était également passé à la télé, par contre il y avait d'autres personnes, des collègues qui nous disaient l'avoir vue et qu'elle n'était pas morte. C'était très contradictoire et bien sûr on s'accroche au moindre espoir, on s'accroche. Et vendredi vers 11h du matin on a reçu un appel de la police pensant qu'on était déjà au courant de son décès alors que ce n'était pas le cas. Ce n'est pas la faute de cette personne, mais c'était quand même très dur d'apprendre d'une manière non officielle le décès de ma sœur. Et puis je suis directement allé sur place pour voir ma sœur, voir si elle était présentable, et pour pouvoir après emmener la famille et faire un dernier au revoir si je puis dire ainsi. Il était quasiment impossible de rentrer en contact avec d'autres personnes en Belgique, c'était pour nous protéger les uns des autres. Et puis on s'est dit qu'on devait se rassembler, créer une association. On s'est dit qu'on allait voir en France avec les victimes du 13 novembre comment eux ont*

vécu tout cela et comment ils se sont rapprochés. Et donc on avait pris contact avec Monsieur Georges Salines, on l'a rencontré à Paris et là pour la première fois on était en contact avec quelqu'un qui nous comprenait à mi-mot. La personne sait de quoi on parle, il y a un ressenti, une confiance qui se met directement en route. On a trouvé des gens qui nous comprennent. Et là on a décidé de créer l'association donc on l'a annoncé par la presse, c'était le seul moyen. On a lancé un appel via la presse disant qu'on se rassemblait, que les victimes des attentats, les proches étaient les bienvenus. Et dans les heures qui ont suivi, dans les 24-48 heures, il y a pratiquement 50 personnes qui nous ont contactés. On s'est rassemblés en janvier 2017, c'était la première fois que les victimes entre elles pouvaient se parler. C'était des émotions très très très fortes, on a fait connaissance et on en a conclu qu'on avait tous les mêmes problèmes. Et à partir de ce moment, on a demandé au Parlement, à la commission d'enquête parlementaire sur les attentats, de nous entendre, d'entendre les problèmes des victimes. Ils ont immédiatement accepté, ils étaient très très contents d'entendre enfin une voix des victimes, une voix générale. Notre témoignage, je crois, a bouleversé le monde politique de la Belgique : tout le monde pensait qu'on était bien aidés et là ils ont découvert qu'il y avait un grand grand grand souci. Quand on est victime d'un acte terroriste, le monde s'écroule. Alors toutes les valeurs avec lesquelles on a grandi quelque part perdent leur source. Il est primordial de pouvoir à nouveau croire à l'humanité dans la société, croire en la société. L'humanité est primordiale, tout n'est pas négatif. On a vécu quelque chose d'extrême, mais c'était vraiment une minorité. En général la société est bonne, les gens sont bons. Bien sûr c'est difficile pour les gens de confronter les victimes du terrorisme parce que c'est quelque chose qui dérange, quelque part on dérange. Parce que tout le monde peut devenir victime du terrorisme. Il y a un frein qui se met ainsi que pour l'État : pour l'État, les victimes du terrorisme c'est la preuve d'une faille quelque part, même si ce n'est pas directement envers eux, mais une faille. Et donc on dérange de tous les côtés. Vous savez quand on se rencontre entre victimes, on laisse la parole à tout le monde, que chacun puisse s'exprimer en toute liberté. Les victimes se sentent libre de communiquer parce qu'on va se comprendre et on ne va pas critiquer, mais on veut montrer que ce n'est pas uniquement de la peine, on peut aussi avoir de la joie. Même si la société comprendrait très difficilement, mais parfois quand on se rencontre on fait des moments très sociaux et on finit par un petit verre et puis même une petite danse. Donc on peut encore avoir de la joie et il faut avoir de la joie dans la vie. Il ne faut pas avoir peur de nouveau de jouir de la vie, de profiter de la vie. C'est aussi très important d'essayer de montrer qu'on essaie de sortir de ce statut de victime, c'est hyper important. Il ne faut pas de stigmatisation. Trop souvent on voit qu'il y a soit de l'indifférence, soit de la peine, mais les deux font mal. On ne veut pas d'indifférence parce que c'est vraiment : « On ne s'inquiète pas de vous », et la peine c'est très mauvais aussi, la peine c'est pratiquement comme du voyeurisme. On veut la dignité. »



## NOTIONS : VICTIME INDIRECTE / ENGAGEMENT / SOLIDARITÉ / DIGNITÉ

### QUESTIONS

#### Pourquoi Philippe est-il victime du terrorisme ?

Philippe est victime de terrorisme car il a perdu sa sœur dans un attentat. Il est une victime indirecte.

#### Qu'apprenons-nous au sujet de sa sœur ?

Sa sœur travaille à l'aéroport de Bruxelles. C'est quelqu'un d'engagé et d'attentif aux autres. Elle a été bénévole à la Croix Rouge. Philippe dit que s'il se passe quelque chose à l'aéroport, son premier réflexe sera de porter secours aux gens. On sait que ce 22 mars, elle terminait son travail à 6h du matin. Mais, ce jour-là, elle est restée pour aider des collègues.

## QUESTIONS (suite)

### Comment Philippe apprend-il le décès de sa sœur ?

Philippe apprend le décès de sa sœur par téléphone trois jours et demi après l'attentat par un appel non officiel d'un policier qui pensait qu'il avait déjà appris la nouvelle. Pendant toutes ces heures, Philippe et sa famille ont reçu plusieurs informations contradictoires.

### Que nous dit Philippe de ce que ressent une victime du terrorisme ?

« *Le monde s'écroule autour de soi. Toutes les valeurs avec lesquelles on a grandi perdent leur source.* » Philippe parle de la perte de repères que connaissent toutes les victimes du terrorisme. Les victimes ne comprennent pas pourquoi d'autres personnes ont cherché à les tuer. A travers elles, c'est un État, toute une société qui sont visés.

Les victimes du terrorisme se sentent incomprises et en décalage avec les autres, car l'extérieur ne peuvent comprendre ce qu'elles traversent.

Une victime peut se sentir comme « un fardeau » de la société. Philippe explique comment les autorités belges ont été défailtantes pour prendre en charge les victimes : dans l'annonce des décès, dans l'accès aux éléments de l'enquête, en empêchant les victimes de se parler pensant les protéger ainsi, alors que les victimes qui traversent les mêmes épreuves se comprennent et ont besoin d'échanger et de se soutenir.

### Pourquoi selon vous les victimes du terrorisme « dérangent » ?

Les victimes de terrorisme dérangent car elles rendent visibles des fractures de la société. Leur souffrance, les drames qu'elles ont vécus font peur à beaucoup. Elles incarnent une faillite de l'État.

### Pourquoi selon vous est-ce important pour les victimes du terrorisme de se retrouver et de se parler ?

C'est important car elles se comprennent, elles partagent les mêmes émotions. Elles peuvent se parler sans craindre de jugements.

### Que reprenez-vous du message de Philippe ?

C'est un message positif sur la dignité, sur la vie et la joie de vivre, sur le fait de sortir du statut de victime, retrouver le positif, croire à nouveau en l'humanité.

### Quelles valeurs incarne-t-il ?

Il incarne les valeurs humanistes : la tolérance, le respect, le partage.

### Que nous apprend le témoignage de Philippe sur les conséquences du terrorisme ?

Le terrorisme touche tout le monde, des individus mais aussi une société dans son ensemble.

### THÉMATIQUES

- ❖ Il serait intéressant de mettre en parallèle avec la vidéo de Georges Salines (annonce du décès problématique)
- ❖ L'engagement associatif
- ❖ La notion de victimes : le regard que la société porte sur elles et la volonté de sortir du statut de victimisation.
- ❖ Les valeurs qui rassemblent notre société

### EXERCICES

- ❖ Choisir une série de mots pour décrire Philippe
- ❖ Réaliser un portrait de Philippe
- ❖ Réaliser un panneau de contraires : ce que ne veut pas une victime du terrorisme, ce qu'elle veut.

## Vidéo définition « Dignité » et retranscription

[Lien Youtube](#)



« « Dignité ». Je crois que c'est la seule chose qui peut encore rester pour les victimes du terrorisme après un acte terroriste. Trop souvent on voit que soit il y a l'indifférence, soit la pitié. Et la pitié et l'indifférence sont, je dirais, les deux extrêmes qu'il ne faut surtout pas avoir. L'indifférence ça veut dire que tout ce qu'on a vécu n'a aucune importance. La pitié, pour les victimes, c'est plutôt ressenti comme du voyeurisme. Il faut donner le temps et le respect pour que la personne puisse se reconstruire à base de dignité. Parce qu'à ce moment-là, la seule chose qui lui

reste peut aider à se reconstruire. »



**NOTIONS : DIGNITÉ / SOLIDARITÉ / FRATERNITÉ / ÉGALITÉ / RECONSTRUCTION**

### THÉMATIQUES

- ❖ Ce qui fait société, nous rassemble et sentiment d'exclusion
- ❖ Les conséquences du terrorisme pour des individus, pour des sociétés entières.

### EXERCICES

- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du mot dignité
- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du nom de Philippe
- ❖ Faire un mur de mots de ce qui nous rassemble. Opposer ce que l'on ne veut pas pour notre société.



## QUESTIONS

### **Que reste-t-il aux victimes du terrorisme selon Philippe ?**

Il leur reste la dignité.

### **Quelles sont les deux choses qu'il rejette ?**

Il rejette l'indifférence et la pitié.

### **Qu'engendre l'indifférence ?**

Le néant et donc la deuxième disparition des victimes.

### **Qu'engendre la pitié ?**

La pitié est ressentie comme du voyeurisme par les victimes et ne leur apporte rien de positif. Elle les installe dans une position victimaire. Une victime d'attentat, en effet, n'est pas seulement une victime, c'est une personne qui doit continuer sa vie et retrouver des liens avec la société.

### **Pourquoi Philippe parle-t-il de reconstruction pour les victimes du terrorisme**

Leur vie s'écroule avec l'attentat, leurs repères s'effondrent. Elles essaient de retrouver un sens à leur vie.

### **Qu'est-ce qui a été détruit pour une victime du terrorisme ?**

Sa famille, sa vie, son rapport aux autres.

# Attaque au couteau à la gare Marseille Saint Charles

1er octobre 2017

## Le contexte

Dans un contexte de radicalisation islamiste et d'expansion du terrorisme, la France est touchée par une vague d'attentats historique depuis 2012, caractérisée par des attaques multiples de grande ampleur et parfois par certains actes isolés.

## Le déroulé des faits

Le 1<sup>er</sup> octobre 2017, à 13h32, le train en provenance de Lyon arrive à la gare Saint-Charles de Marseille. Parmi la foule des passagers descendus du train, un individu vient s'installer sur un des bancs situé sur le parvis de la gare ferroviaire.

Vers 13h45, l'individu armé d'un couteau de cuisine se lève et poignarde deux jeunes femmes qui discutaient sur le parvis.

Alors qu'il se relève, l'assaillant rencontre une patrouille du dispositif Sentinelle. Selon les témoins, il se rue sur les militaires qui lui font face en criant « Allah Akbar » armé de son couteau. Un des militaires fait feu et le touche à deux reprises. Ce dernier décédera peu après avoir été maîtrisé par les forces de l'ordre.

L'attaque sera revendiquée par l'organisation *Etat islamique* dès le dimanche au soir via son agence de communication *Amaq*.

## Les victimes

Deux jeunes françaises respectivement de 20 et 21 ans décèdent lors de cette attaque : Mauranne et Laura. Elles étaient cousines et s'étaient retrouvées pour le week-end dans la cité phocéenne.

Originaire de la commune d'Eguilles (Bouches du Rhône), Mauranne résidait à Marseille dans le cadre de ses études de médecine. Laura était étudiante infirmière à Lyon.

## Le profil de l'auteur

L'auteur de l'attaque est identifié par la police comme étant Ahmed HANACHI, ressortissant tunisien né le 9 novembre 1987 à Bizerte.

Bien qu'aucune pièce d'identité n'ait été retrouvé sur lui au moment des faits, l'auteur a pu rapidement être identifié par les services de police grâce à ses empreintes digitales. Ahmed HANACHI, présent illégalement sur le territoire français, était connu de la police pour divers délits de droit commun et sous huit identités différentes.

Selon ses déclarations, le meurtrier serait entré sur le territoire français en 2003 puis aurait séjourné en Italie où il a obtenu un titre de séjour valide de 2009 à 2017. Ses empreintes digitales permettent de savoir qu'il avait été arrêté à plusieurs reprises, entre 2005 et 2014, pour infraction à la législation sur les étrangers et vols à l'étalage. Appréhendé en 2005, Ahmed HANACHI avait fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière par le préfet du Var. La reconduite n'a effectivement pas été menée jusqu'à son terme en raison d'un défaut de placement préalable de l'individu en Centre de rétention administrative (CRA), étape légalement obligatoire avant toute expulsion administrative du territoire national. Le placement n'avait pas été fait faute de place dans le centre.

À la suite de son interpellation le 29 septembre à Lyon, l'auteur a fait l'objet d'une procédure similaire d'expulsion en raison de sa situation irrégulière sur le territoire et de son comportement manifestement en contravention à l'ordre public. La police aux frontières (PAF) a effectivement été saisie pour réaliser l'obligation de quitter le territoire (OQTF) adressée à Ahmed HANACHI. Encore une fois, la procédure a été gelée du fait de l'incapacité matérielle pour le Centre de rétention administrative de Lyon Saint-Exupéry d'accueillir le mis en cause en vue de son expulsion.

## Enquête et procédure judiciaire

Le ministre de l'Intérieur, Gérard COLLOMB, a saisi l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) pour diligenter une enquête relative à la remise en liberté de Ahmed HANACHI. Rendu en novembre 2017, le rapport de l'Inspection générale de l'administration pointait des dysfonctionnements graves du dispositif de l'éloignement au sein de la préfecture du Rhône.

Les familles des victimes ont intenté une action en responsabilité pour faute contre l'Etat devant le Tribunal administratif de Lyon en raison de l'obligation de quitter le territoire formulée à l'encontre de l'auteur de l'attentat quelques années avant. La responsabilité de l'Etat n'a pas été reconnue par la justice.

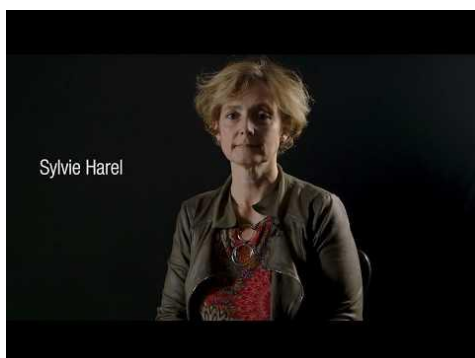
Le 7 octobre 2017, une semaine après l'attaque, le frère de l'assaillant Ahmed HANACHI a été arrêté dans le nord de l'Italie à Ferrare. La police italienne a annoncé avoir interpellé Anis HANACHI, lequel faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par les autorités françaises. Le suspect, trouvé sur le territoire transalpin grâce à une enquête du service central de lutte contre le terrorisme extérieur, est accusé de complicité et de participation à une association terroriste. Il a été mis en examen puis placé en détention provisoire. L'instruction est en cours. Connu par les services antiterroristes pour avoir « combattu, fait le jihad en territoire syro-irakien, avec une expérience de caractère militaire », il est soupçonné d'avoir endoctriné son frère.

# SYLVIE HAREL

Sylvie Harel a perdu sa fille Mauranne le 1<sup>er</sup> octobre 2017 lors d'une attaque au couteau à la Gare Saint Charles à Marseille. Femme très active, ingénieur commercial dans un grand groupe, Sylvie Harel a essayé de continuer sa vie mais a réalisé au bout de 4 mois que sa vie ne serait plus jamais comme avant. Tout s'est écroulé.

Elle a souhaité pour l'enregistrement de la vidéo qu'aucun montage ne puisse altérer son témoignage et n'a pas souhaité nous faire parvenir de biographie. En respect de son positionnement, nous laissons ce contenu vidéo parler en son nom.

## Vidéo témoignage et retranscription



[Lien Youtube](#)

*« Ce que je voulais dire je crois et partager c'est que ça a été une véritable fracture dans ma vie. En rêve, ma fille Mauranne m'avait dit : « Tu es morte le jour où je suis morte ». Moi je n'ai rien compris. J'étais active, très active, j'avais une vie d'ingénieur commercial dans un grand groupe, j'étais à fond sur tout avec mes filles. Et j'ai voulu continuer ma vie comme ça, en courant dans tous les sens. Et au bout de quatre mois je n'ai pas vu la barrière de péage*

*et là j'ai commencé à comprendre que ma vie ne serait plus jamais comme avant. En fait à ce moment-là, tout s'est écroulé. Tout ce que je connaissais : les valeurs, le travail, les amis, jusqu'à l'envie de vivre. Lorsque vous avez un attentat comme ça, quand vous perdez votre fille, votre enfant, c'est un véritable tsunami. Il reste le désert et le chaos. Avancer après ça, c'est comme essayer de se remettre d'un AVC, vous avez changé, vous n'êtes plus la même, vous êtes diminuée d'ailleurs parce que rencontrez un certain nombre de syndromes post-traumatiques. En fait c'est comme un AVC et une EMI (expérience de mort imminente) c'est-à-dire qu'en plus vous avez eu un contact très intime aussi avec la mort. Se reconstruire après ça c'est tout réécrire, c'est repartir de zéro. C'est comme si vous étiez un petit enfant dans un corps d'adulte. Avec la souffrance pour démarrage. Voilà je crois que c'est ce que je voulais dire. Merci. »*



**NOTIONS : VICTIME INDIRECTE / TRAUMATISME ET SYNDROME POST TRAUMATIQUE / DÉNI / RECONSTRUCTION**

### QUESTIONS

**Pourquoi Sylvie Harel est-elle victime du terrorisme ?**

Sylvie Harel est victime de terrorisme car sa fille Mauranne a été assassinée au couteau à la gare Saint-Charles de Marseille. Elle est une victime indirecte.

## QUESTIONS (suite)

### **Pourquoi parle-t-elle de “fracture” ? En quoi sa vie a-t-elle changé ?**

Elle avait une vie active, elle avait une vie d'ingénieure commerciale dans un grand groupe. Quatre mois après l'attentat, tout s'écroule : les valeurs, le travail, les amis, jusqu'à l'envie de vivre. Elle parle de “tsunami”. Il y a un avant et un après l'attentat. Elle ne sera plus jamais la même personne.

### **Décrivez ce qu'elle vit après l'attentat.**

« *Perdre son enfant dans un attentat, c'est un véritable tsunami* ». Elle souffre non seulement d'un deuil impossible mais aussi du syndrome post-traumatique : cauchemars, difficultés de concentration, irritabilité, sentiment d'incompréhension, de décalage avec les autres. Elle se sent diminuée. Elle doit recommencer sa vie de zéro : « *Comme si elle était un enfant dans un corps d'adulte, mais avec la souffrance pour démarrage* ».

### **Sylvie Harel a perdu sa fille dans un attentat. Serait-ce la même chose si sa fille était morte dans un accident de voiture ? Qu'est-ce qui fait la différence ?**

Dans un attentat terroriste, il y a une volonté déterminée de tuer : l'homme tue son semblable, comme Cain tua son frère Abel. C'est par hasard que Mauranne, à la gare Saint-Charles, croise le terroriste. Si elle n'y était pas allée, elle n'aurait pas été assassinée.

De nombreux actes terroristes sont des actes politiques qui visent très clairement la société et qui tue des individus au hasard.

Un accident de voiture est aussi douloureux mais est plus acceptable parce qu'il ne résulte pas de la volonté de tuer et parce qu'il demeure dans la sphère privée.

### **Expliquer la phrase « *Témoigner, c'est être humain, profondément humain* »**

C'est donc retrouver son humanité mise à mal : parler aux autres, être entendu et compris par les autres, partager un peu de sa douleur, échanger.

### **Que nous apprend cette vidéo de la réalité du terrorisme et de ses conséquences ?**

Le terrorisme tue, mais ravage aussi d'autres vies : celles de la famille, des amies, des victimes, de témoins. Les blessures psychiques liées au traumatisme sont permanentes. Il y a un avant, un après.

## THÉMATIQUES

- ❖ Le traumatisme peut être physique, mais il est toujours psychologique. Faire réfléchir aux blessures invisibles.
- ❖ Le rapport à la mort : celle de sa fille, la sienne.
- ❖ L'absence de mot pour désigner les parents qui ont perdu un enfant. On peut devenir veuf ou veuve, orphelin ou orpheline mais le vocabulaire est muet pour qualifier la perte d'un enfant.

## EXERCICES

- ❖ Travailler sur l'avant, sur l'après : imaginer ou raconter un événement qui a changé la vie de quelqu'un
- ❖ Dessiner la blessure de Sylvie Harel
- ❖ Pour vous : y a-t-il un événement qui délimite un avant et un après ?

## Vidéo définition « Témoigner » et retranscription

[Lien Youtube](#)



*« Témoigner pour moi c'est partager, mais c'est aussi difficile. Comment est-ce que les autres peuvent comprendre, entendre ? D'autres ont perdu leurs enfants mais pas tout le monde. Et même s'ils ont perdu aussi leurs enfants c'était d'autres circonstances, d'autres personnes. Et en même temps, témoigner c'est important. Dire à quel point la perte d'un enfant c'est tout qui s'effondre, tout ce que vous avez construit, tout ce qui est important. Témoigner c'est aussi dire pour que ça n'arrive plus jamais ou que les choses soient différentes dans l'avenir,*

*témoigner c'est aussi tendre la main à ceux à qui c'est arrivé. Au fond témoigner c'est être humain, profondément humain. Merci. »*



## NOTION : TÉMOIGNAGE

### QUESTIONS

#### Que lui est-il arrivé ?

Elle a perdu sa fille Mauranne, assassinée par un terroriste à la Gare Saint Charles à Marseille.

#### Pourquoi témoigner ?

- « *c'est essayer de faire comprendre* » : témoigner pour montrer la réalité du terrorisme et ses conséquences autrement que par les médias, des images et des chiffres de morts et de blessés.
- « *dire pour que cela n'arrive plus* » : témoigner pour que nous prenions conscience de ce à quoi conduit le terrorisme et la violence. Sensibiliser les gens pour prévenir des dangers du terrorisme.
- « *c'est aussi tendre la main aux personnes à qui cela est arrivé* » : toutes les personnes victimes d'un traumatisme ne parviennent pas à parler. Entendre le témoignage d'une autre victime peut faire du bien. Témoigner c'est aussi faire connaître la souffrance des victimes et mobiliser l'État et les institutions pour reconnaître, aider et prendre en charge les victimes.

### QUESTIONS (suite)

**En quoi son témoignage peut-il changer les choses, faire que cela n'arrive plus ?**

Son témoignage peut faire prendre conscience que cela peut arriver à tout le monde, que personne ne mérite de vivre cela. Chacun en tant que citoyen a un rôle à jouer. Prendre conscience de la réalité du terrorisme, c'est voir qu'il ne résout rien et n'apporte que souffrance et mort. L'objectif des terroristes c'est de semer la haine, la mort et la terreur.

**Que nous apprend cette vidéo de la réalité du terrorisme et de ses conséquences ?**

Le terrorisme peut toucher n'importe qui, n'importe quand. Ce qui peut détruire une vie, ce n'est pas seulement le drame de l'événement, la mort et la perte d'un être cher ; c'est aussi le fait de continuer à vivre alors que d'autres sont morts. Le terrorisme touche aux cœurs, aux esprits, aux corps. Il faut parfois toute une vie pour reprendre goût à la vie.

### THÉMATIQUES

- ❖ L'humain, l'humanité
- ❖ Les visées du terrorisme : viser toute une société. Les victimes sont visées par hasard mais aussi pour ce qu'elles représentent (des enfants, des Français, des journalistes, des professeurs, des gens qui aiment les feux d'artifice ou les concerts, ...)
- ❖ La parole qui peut libérer, permet d'avancer, mais aussi la difficulté à parler.

### EXERCICES

- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du mot témoigner
- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du nom de Sylvie
- ❖ Témoigner- dire- faire entendre sa voix : Comment ? Toujours par les mots ? Choisir des mots et les représenter en dessin ou en mime, par exemple : fraternité, échange, partage, soutien...

# Attentat du marché de Noël de Strasbourg

## 11 décembre 2018

### Le contexte

Dans un contexte de radicalisation islamiste et d'expansion du terrorisme, la France est touchée par une vague d'attentats historique depuis 2012, caractérisée par des attaques multiples de grande ampleur et parfois par certains actes isolés.

### Le déroulé des faits

Vers 19h45, un homme de 29 ans pénètre dans le centre historique de Strasbourg par le Pont du Corbeau armé d'un couteau et d'une arme de poing. A hauteur du 10 rue des Orfèvres, il ouvre le feu sur des passants avant de se retrouver face à 4 militaires de la force sentinelle qui se trouvaient dans la Rue des Grandes Arcades.

Malgré des échanges de tirs et une blessure à la main, Chérif Chekatt, auteur présumé des attentats, parvient à prendre la fuite par la rue du Saumon. Il monte dans un taxi au niveau du Pont Saint-Martin et se fait déposer dans le quartier du Neudorf vers 20h. Repéré à deux reprises, il échangera des tirs avec les forces de l'ordre.

Après deux jours de cavale et plus de 700 membres des forces de l'ordre mobilisés, Cherif Chekatt est repéré par une brigade spécialisée de terrain composée de trois fonctionnaires de police à 21 heures le 13 décembre dans le quartier du Neudorf. Après avoir ouvert le feu sur les policiers, ceux-ci ripostent et le neutralisent.

### Les victimes

L'attentat de Strasbourg aura causé la mort de 5 personnes

- **Barto Pedro Orent-Niedzielski**, originaire de Katowice en Pologne et habitant Strasbourgeois depuis 20 ans, avait 36 ans et était responsable d'animations au sein d'un festival européen de bandes dessinées et couvrait également les sessions plénières du Parlement européen à Strasbourg.
- **Antonio Megalizzi**, journaliste italien de 28 ans, originaire de Trente dans le nord-est de l'Italie et membre du réseau de radios universitaires Europhonica, était en déplacement à Strasbourg afin de couvrir la session plénière du parlement européen.
- **Pascal Verdenne**, Strasbourgeois de 61 ans et ancien employé du Crédit agricole, sortait du restaurant à l'intérieur duquel se trouvaient sa femme et son fils.



- **Anupong Suebsamarn**, thaïlandais de 45 ans, venait visiter la France en compagnie de son épouse, qui a également été blessée lors de l'attaque.
- **Kamal Naghchband**, après avoir fui la guerre en Afghanistan, ce père de 3 jeunes enfants était installé avec sa femme et ses enfants à Strasbourg en tant que garagiste et venait profiter du marché de Noël en famille.

11 personnes ont été blessées et de nombreuses ont été impactées psychologiquement.

## Le profil de l'auteur

L'auteur présumé des attentats, Cherif Chekatt, était un homme de 29 ans, fiché S et condamné 27 fois pour des faits de vols et violences en France, Allemagne et en Suisse. Il devait être interpellé le matin même des attentats dans une affaire de tentative d'homicide et extorsion mais ne se trouvait pas à son domicile.

Sa radicalisation et son prosélytisme religieux seront signalés en 2015 à la DGSI lors de sa détention sans qu'aucune velléité de passage à l'acte ne soit détectée.

Peu après sa mort, l'Etat islamique, à travers son média de propagande Amaq, l'a désigné comme un « soldat » de l'EI et a revendiqué l'attentat.

## Enquête et procédure judiciaire

La section anti-terroriste du parquet de Paris s'est saisie de l'affaire et a ouvert une enquête pour "assassinats et tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste" et "association de malfaiteurs terroriste criminelle".

Six personnes avaient été placées en garde à vue après l'attentat, parmi lesquelles les parents de l'assaillant et deux de ses frères, elles ont été libérées "en l'absence d'éléments incriminants".

Un complice présumé de Cherif Chekatt a été mis en examen pour "association de malfaiteurs terroriste criminelle" et "acquisition, détention et cession d'armes de catégorie B par au moins deux personnes en relations avec une entreprise terroriste".

La traque étant terminée, il s'agit maintenant pour les autorités de police d'établir de potentielles complicités, une possible préméditation.

# MARTINE WINTENBERGER



De nationalité française, je suis née au Maroc où j'ai vécu agréablement mes années d'enfance. Diplômée d'Ecole de commerce, je suis célibataire, sans enfant et vis à Strasbourg depuis 50 ans. Au moment de l'attentat de Strasbourg, j'étais Responsable de la Communication et des actions sociales dans un groupe américain, leader mondial dans le domaine de la science. En parallèle à mes activités professionnelles, je suis engagée dans des projets en lien avec la vie de la cité et le bien-être citoyen. Je suis notamment Commissaire Enquêteur sur des enquêtes publiques d'état. Je me définis comme une personne humaniste, déterminée, libre, féministe, sportive, respectueuse, passionnée de culture et d'art contemporain. Le 11 décembre 2018, l'attentat au marché de Noël de Strasbourg a bouleversé mon chemin de vie, ébranlé mes convictions et modifié mon futur. En même temps, j'ai pris conscience de l'énorme chance qui m'est donnée : celle d'avoir un large réseau d'amis qui se sont mobilisés pour rendre mon quotidien aussi léger que possible. Le terroriste a ouvert le feu non loin de la cathédrale où j'admirais comme de nombreux touristes, les superbes décorations de Noël qui transforment la ville en un chemin féérique et lumineux. Imprégnée par cette atmosphère magique, j'ai confondu les coups de feu en feu d'artifice. A aucun moment, je n'ai imaginé le pire et j'ai continué à avancer droit vers le tueur qui m'a blessée par balle au niveau des poumons. En quelques secondes c'est l'incompréhension, l'agitation, puis l'attente des secours avant le transfert à l'hôpital. En réponse à cet acte barbare fondé sur une fausse interprétation des religions, j'ai très vite voulu apporter un témoignage de paix et de résilience par ma participation à des événements en aide aux victimes du terrorisme, comme à la Commission Européenne de Bruxelles, le congrès international des victimes du terrorisme à Nice, ou l'hommage aux victimes de l'attentat de Strasbourg. Ce que d'autres ont appelé du courage, fut pour moi une évidence et un devoir. Cette participation m'a permis de : - Comprendre les enjeux de la lutte contre le terrorisme et les moyens mis en place par les différents états - Constater l'avance de la France par rapport aux autres pays dans l'aide aux victimes, notamment pour leur prise en charge, leur reconnaissance, leur accompagnement et leur indemnisation. Un dispositif unique au monde. - Faire la connaissance de personnes exceptionnelles qui se dévouent pour lutter et prévenir la radicalisation et pour assister les victimes. Des psychiatres et psychologues spécialistes du stress post-traumatique, des associations d'aide aux victimes, des élus, des juristes, des assistants sociaux, des journalistes spécialisés dans les affaires criminelles, des policiers, ambulanciers, pompiers, et urgentistes. - Echanger avec des victimes de tout continent. Chacun d'entre nous est unique, chacun a sa propre souffrance et chacun puise dans ses ressources pour avancer autrement dans sa vie. Le temps n'efface rien mais il permet de me reconstruire différemment. Tout a changé pour moi. Dans ma seconde vie, je donne la priorité à la bienveillance et à l'entraide. L'injustice, l'irrespect et la méchanceté gratuite me sont devenus insupportables. Je n'accepte plus ni la malveillance ni la violence ordinaire. Ma blessure physique a laissé des traces mais ne me fait plus souffrir. En revanche, psychologiquement, je ne suis ni apaisée, ni consolidée. Toujours sous anxiolytiques et antidépresseurs, j'ai été hospitalisée en maison de repos pendant plus d'un mois pour m'aider à dépasser ce sentiment de culpabilité. Pourquoi suis-je toujours en vie, alors que juste à côté de moi 2 personnes sont mortes ? Je ne trouverai jamais la réponse. La perte de mon emploi me rend nostalgique d'une carrière passionnante mais aussi pleine d'espoir à l'idée de m'orienter dans une autre voie plus conforme à mes valeurs éthiques et sociales. Je ne retiendrai de l'attentat que la

solidarité, la bienveillance, les sourires et les paroles de réconfort des personnes que j'ai rencontrées dans cette situation exceptionnelle. Certaines sont devenues des amies. Je sais que je peux désormais compter sur elles.

## Vidéo témoignage et retranscription

[Lien Youtube](#)



« Alors donc c'était pendant la période du marché de Noël, le 11 décembre très exactement. Nous avons décidé avec une collègue de travail d'aller faire un petit tour au marché de Noël et puis voir les décorations. Même en étant strasbourgeoise, c'est toujours un joli moment, c'est un peu magique Strasbourg à Noël. Donc on cheminait et puis on a eu la mauvaise idée de prendre la rue des Orfèvres au mauvais moment. Et donc j'ai entendu, personnellement ce que j'ai toujours continué à croire, être des coups de pétard. Il se

trouve que j'avais ces oreillettes de Mickey là un peu stupides qui atténuent le bruit et j'ai continué à foncer droit devant, déterminée pour voir le feu d'artifice, j'avais l'impression que c'était un feu d'artifice. Jusqu'au moment où je me suis retrouvée face au terroriste vers qui j'allais droit devant. J'imagine qu'il a dû se dire que je devais peut-être être un policier en civil je ne sais pas car personne n'avancait sauf moi. Je l'ai vu très tardivement lorsqu'il a levé le bras et qu'il m'a ciblée. Et j'ai pris la balle au niveau du cœur en fait. Et là je me suis dit : « Tiens qu'est-ce qu'il nous fait celui-là ? ». Je n'ai toujours pas compris qu'il se passait quelque chose de grave parce que j'ai continué à avancer, j'avais mal, mais je suis toujours restée consciente en fait. Et bon au bout d'un moment c'était un peu genre comme les poulets à qui on coupe la tête et qui continuent à avancer, c'était un peu ça. Par chance je me suis arrêtée devant une boutique où il y avait des jardinières de chaque côté de la boutique ce qui fait que visuellement – bien qu'ayant entendu les coups de feu et qu'il y avait quand même deux personnes à côté de moi qui était quasiment mortes - je ne les ai quand même pas vues. En revanche, il y avait un jeune monsieur qui était devant moi, moi j'ai pris la dernière balle dans le barillet... Il y avait un monsieur qui était devant moi, très jeune, qui lui a été éventré en fait. Et ça, je me souviens très très bien de ce jeune. Je n'ai en réalité jamais eu peur. J'avais l'impression d'être dans un polar, une espèce d'animation un peu, un film. Moi je ne retiens de l'attentat que les choses positives. La gentillesse, la bienveillance, l'accompagnement du personnel de santé, des associations, de mes amis, enfin c'est exceptionnel. Je suis une gourmande de toute l'aide qui m'est proposée parce que j'en ai besoin et que ça me permet d'avancer différemment maintenant dans la vie. Donc on se reconstruit différemment par rapport à cet événement qui est hors norme. Alors à Strasbourg on a beaucoup de chance, je ne sais pas si ça se passe comme ça ailleurs dans les autres villes qui ont été profondément marquées. Nous sommes très intégrés dans la démarche qu'est en train de mettre en place l'Eurométropole pour l'hommage qui va avoir lieu le 11 décembre. Et nous sommes parties prenantes, on a donné nos idées. Les propositions que l'on a faites ont toutes été retenues et la métropole fait en sorte de mettre un lieu de mémoire qui sera un chêne qui symbolise l'arbre de vie, avec une stèle en verre. Et tout ça nous y avons participé et je pense que c'est juste remarquable. Pour moi, c'est très important parce que ce

*n'est pas un fait anodin, ça nous permet de passer à autre chose sans oublier. Alors je pense être dans la résilience car ça ne sert à rien de développer des sentiments de haine, d'agressivité, de violence, tout ça c'est extrêmement négatif. En plus, ce terroriste moi je ne lui en veux pas, je pense que c'est un imbécile. Je vous dis je pense que ces gens ce sont des paumés, ils ont mal interprété leur religion, ils ont fait leur petite sauce et ce sont vraiment des andouilles quoi, ça ne sert à rien de s'attarder sur ces gens-là. Et je préfère regarder les choses positives et aller de l'avant. Alors moi j'ai été blessée rue de Orfèvres et ce quartier s'appelle le Carré d'or. Et il mérite bien son nom car d'abord c'est très beau, c'est très joli, et les commerçants ont été d'une gentillesse avec moi. Vraiment une entraide... les mots me manquent tellement ils sont formidables. Moi c'est ça que je retiens de l'attentat et c'est pour ça que... à mon avis, c'est ça la résilience. »*



## NOTIONS : VICTIME DIRECTE / VICTIME CIVILE DE GUERRE / ÉTAT DE DISSOCIATION / MÉMOIRE / VALEURS

### QUESTIONS

#### Qu'est-il arrivé à Martine le 11 Décembre 2018 à Strasbourg ?

Le 11 décembre 2018, Martine était au marché de Noël de Strasbourg avec une collègue. Elle décide de prendre la rue des Orfèvres. Soudain elle croit entendre des bruits comme ceux d'un feu d'artifice. C'est alors qu'elle se retrouve face au terroriste : il tire sur elle. Elle est une victime directe.

#### Que ressent-elle au moment de l'attentat ? Comment l'expliquez-vous ?

Elle ne comprend pas très bien ce qui se passe. Elle n'éprouve aucune peur car elle a l'impression d'être « dans un polar, une espèce d'animation, un film ». C'est ce qu'on nomme l'état de sidération.

#### Que retient-elle de l'attentat finalement ?

Elle ne retient que les choses positives : la gentillesse, la bienveillance, l'accompagnement du personnel de santé, des associations, de ses amis - un souffle d'humanité qui résiste face à la mort et à la barbarie.

#### Que nous dit-elle du terroriste ? Que ressent-elle pour lui ?

Elle n'a pas de rancune contre terroriste. Elle pense seulement que c'est un imbécile, une personne « paumée dans sa vie », qui a mal interprété sa religion. Elle ne veut pas s'attarder sur lui.

#### Elle emploie le mot "résilience", comment le comprenez-vous après l'avoir écoutée ?

Pour Martine, c'est le fait de privilégier ce qui est positif : voir ce qui est beau dans le monde, l'entraide entre les gens et éviter toute forme d'agressivité ou de violence. Le fait qu'elle n'éprouve pas de haine pour le terroriste participe à ce processus.

Le mot « résilience » renvoie à un processus décrit par les psychiatres. Le psychiatre Boris Cyrulnik parle du traumatisme comme d'un "K-O debout " et de la résilience comme "le processus qui permet de reprendre un nouveau développement après une agression psychique". La résilience, c'est lorsque victime passe alors un cap et peut voir à nouveau ce qui est beau dans le monde.

### QUESTIONS (suite)

#### Quelles sont les valeurs et les symboles qu'elle évoque dans la vidéo ?

Martine évoque les valeurs d'entraide, de fraternité, de tolérance. Elle évoque la vie qui est précieuse : c'est pourquoi la ville de Strasbourg et les victimes de l'attentat ont choisi de planter un chêne, symbole de vie, pour honorer la mémoire des victimes.

Pour elle, même si l'on vit des événements tragiques, il ne faut pas succomber à la haine car c'est facile et dangereux. Il faut au contraire s'accrocher aux belles choses de la vie, aux valeurs humaines comme la gentillesse, la bienveillance, l'entraide. La violence n'engendre que la violence, elle ne résout rien.

#### Qu'est-ce qu'un lieu de mémoire ? Pourquoi est-ce important que l'on crée ce genre de lieu pour une victime de terrorisme ?

Un lieu de mémoire rappelle sereinement un événement, permet de rendre hommage aux victimes, souvent en mentionnant leurs noms, et de montrer la volonté que la société ne les oublie pas. Cela permet également aux victimes de venir se recueillir, éventuellement sur les lieux de l'évènement.

### THÉMATIQUES

- ❖ Témoignage et commémoration
- ❖ Le terrorisme et ses visées
- ❖ La reconstruction
- ❖ Les valeurs humanistes et républicaines

### EXERCICES

- ❖ Réaliser un portrait de Martine
- ❖ Quels mots choisiriez-vous pour caractériser Martine ?
- ❖ Martine écrit une lettre au terroriste. Rédiger cette lettre.

## Vidéo définition « Résilience » et retranscription

[YouTube](#)



« Pour moi le mot résilience c'est avancer, aller de l'avant en dehors de toute notion de haine, d'agressivité et de violence. Pour y arriver il faut faire fi du terroriste, de l'attentat, des bombes, des kalachnikovs. Il faut s'enlever tout cela de l'esprit. C'est de se dire qu'il y a quand même autre chose après l'attentat et qu'il y a des idiots sur terre malheureusement, mais qu'il y a beaucoup de belles personnes et que ces gens-là qui peuvent nous entourer de leur bienveillance sont formidables et méritent d'être connus. Voilà c'est comme ça qu'il faut avancer je pense, c'est

ça la résilience pour moi. »



### NOTIONS : RÉSILIENCE / FRATERNITÉ

#### QUESTIONS

**Martine définit le mot « résilience » ainsi : « avancer », « aller de l'avant ». Selon vous pourquoi choisit-elle ces images pour décrire sa vie après l'attentat ?**

Les expressions « avancer », « aller de l'avant » évoquent un mouvement qui s'oppose au temps figé de l'attentat. L'attentat délimite un avant et un après dans la vie des victimes.

Les victimes directes d'attentat souffrent du syndrome post-traumatique. L'attentat prend place dans leur vie par les cauchemars, les flash-backs, les crises d'angoisse qui les paralysent au quotidien. Et Martine explique qu'elle essaye de reprendre le cours de sa vie, d'apprendre à vivre avec le traumatisme.

**Comment Martine répond-elle à la violence et à la haine du terroriste qui a cherché à l'assassiner ?**

Lors d'un attentat, les terroristes nient l'humanité des victimes. Celles-ci perdent leurs repères, les valeurs qui font l'humanité dans lesquelles elles croient sont remises en cause. Martine refuse la vengeance. Elle répond par sa foi en l'humanité en y cherchant la bienveillance et la solidarité. L'attentat isole la victime, Martine choisit de se retourner vers les autres et de faire humanité.

**Grâce à quoi parvient-elle à surmonter et vivre avec le traumatisme ?**

Elle arrive à surmonter le traumatisme grâce aux associations, grâce aux commémorations. C'est aussi grâce à la gentillesse, à la bienveillance des personnes qui l'ont soutenue et qui la soutiennent (les commerçants de la rue des Orfèvres, les personnels de santé, les amis).

### THÉMATIQUES

- ❖ Tolérance
- ❖ Fraternité
- ❖ Humanité
- ❖ L'altérité
- ❖ Haine / Vengeance / Justice
- ❖ Espoir
- ❖ L'avant / l'après

### EXERCICES

- ❖ Jeu des contraires : opposer, dans un dialogue écrit à deux, les mots du terrorisme aux valeurs qu'incarne Martine
- ❖ Y a-t-il pour vous une expérience qui marque un avant un après ?
- ❖ Ecrire un texte dont chaque phrase contient « j'avance, je vais de l'avant »
- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du mot résilience
- ❖ Réaliser un acrostiche à partir du nom de Martine

\*\*\*

Pour toute question concernant ce kit et son contenu, vous pouvez nous écrire à l'adresse [contact@afvt.org](mailto:contact@afvt.org)